

UNIVERSITÀ DEGLI STUDI DI PADOVA  
DIPARTIMENTO DI SCIENZE POLITICHE, GIURIDICHE  
E  
STUDI INTERNAZIONALI

Corso di laurea *Triennale* in Scienze politiche, relazioni internazionali  
e diritti umani



LE FÉMINISME DÉCOLONIAL EN  
FRANCE À PARTIR DE L'OEUVRE  
"DECOLONIALITÀ E PRIVILEGIO" DE  
RACHELE BORGHI

*Relatrice:* Prof.ssa Lorenza Perini

*Laureanda:* Emma Casarin

matricola N. 1228213

A.A. 2021/2022

## **Sommaire**

Abstract	2
Introduction	3
CHAPITRE I. Contexte historique	7
1. Caractéristiques des colonies	7
2. Contexte historique	9
CHAPITRE II. Analyse du contexte	19
CHAPITRE III. Point de départ : « Decolonialità e privilegio »	23
CHAPITRE IV. « Savoir » en France	29
CHAPITRE V. « Pouvoir » en France	35
CHAPITRE VI. « Être » en France	43
Conclusion	49
Bibliographie	53

## **Abstract**

In questa tesi a partire dall'opera "Decolonialità e privilegio" di Rachele Borghi svolgo un'analisi del contesto francese rispetto al tema del femminismo decoloniale.

Il concetto di femminismo decoloniale nasce dall'unione di femminismo e di decolonialità, unendo queste due lotte in un'unica intersezionale, come disse Kimberlé Crenshaw nel 1989 infatti, la lotta all'oppressione non è una, ma sono molteplici e intersezionali. Per comprendere al meglio questi due argomenti ed inserirli nella società francese ho innanzitutto proposto un'analisi del contesto, sia storico che di significato; poi ho proposto nello specifico quello francese. In particolare, per analizzare il contesto francese ho usufruito della classificazione proposta dalla Prof.ssa Borghi nel suo libro "Decolonialità e privilegio". In questa sua opera la Prof.ssa specifica che la colonialità opera in modo particolare in tre settori: il sapere, il potere e l'essere. Per ciascuno di questi settori ho dedicato un capitolo, dove inizialmente ho ripreso il significato attribuito al termine dalla Prof.ssa Borghi per poi inserirlo all'interno del contesto francese. A mano a mano che proseguivo con la contestualizzazione francese ho fatto riferimento a degli argomenti particolare di ciascun ambito. Nel caso del sapere, ad esempio ho utilizzato il caso della lingua, dell'occultazione della storia coloniale e infine ho analizzato il caso del contesto antillense. Per ciascun gruppo (sapere, potere, essere) ho quindi analizzato degli argomenti particolari che potessero aiutare a mettere in evidenza il contesto francese. Infine, nel capitolo finale ho tratto le conclusioni di quest'analisi alla luce delle informazioni raccolte nei capitoli precedenti.

Per svolgere questo lavoro di ricerca ho utilizzato fonti bibliografiche. In particolare, nel capitolo del quadro storico ho fatto riferimento a delle riviste femministe degli anni 70-80 francesi e algerine, che ho avuto a disposizione nella Biblioteca Marguerite Durand durante il mio periodo di Erasmus a Parigi. Per gli altri capitoli invece, durante l'analisi del contesto francese ho utilizzato esclusivamente fonti francesi.

## **Introduction**

Ce mémoire a comme but celui de réunir deux des expériences qui m'ont le plus profondément marquées. La première était mon parcours de déconstruction féministe et la deuxième était mon Erasmus à Paris. Grâce à ces deux expériences, une question s'est soulevée : quelle est la situation en France du point de vue décolonial ? En cherchant une réponse à cette question, j'analyserai le contexte du point de vue français. Tout d'abord j'analyserai le contexte historique, ensuite je développerai mon discours à partir de l'ouvrage « Decolonialità e privilegio » (Rachele Borghi 2020). J'utiliserai ces trois points développés pour examiner la situation française en matière de décolonisation.

Dans le premier chapitre j'aborderai le contexte historique, en analysant l'histoire du mouvement féministe dans une perspective décoloniale. Dans cette première analyse je soulignerai, en particulier, quelles sont les caractéristiques des colonies, ensuite j'analyserai la partie la plus importante de l'histoire coloniales française, à partir de 1914 jusqu'à nos jours. Pour mieux expliquer cette dernière partie, j'utiliserai deux journaux féministes des années 70-80, l'un français et l'autre algérien, disponibles à la Bibliothèque Marguerite Durand, à laquelle j'ai eu accès pendant mon Erasmus à Paris. Ensuite, dans le deuxième chapitre je commencerai par une analyse des outils nécessaires pour mieux comprendre la suite de l'analyse présentée. En particulier, on verra les définitions de "intersectionnalité", de "décolonialité" et de "féminisme décoloniale". Dans le troisième chapitre, on présentera l'œuvre « Decolonialità e privilegio » écrite par la Pr. Borghi, on verra brièvement son contenu et ses éléments essentiels ainsi les raisons principales qui m'ont aidé à décider de l'utiliser comme point de départ de l'analyse. En particulier, on analysera le chapitre dans lequel l'auteur explique les secteurs dans lesquels la colonialité opère : savoir, pouvoir et être. On se concentrera sur ces trois domaines de façon plus approfondie dans le chapitre suivants, car chaque domaine aura son chapitre. Le but de présenter ces trois domaines est celui de les utiliser comme loupe avec laquelle analyser le contexte français. En particulier dans chacun de ces trois chapitres on verra, tout d'abord la définition de la Pr. Borghi qui le concerne, ensuite on verra des sujets spécifiques qui permettront de comprendre le contexte français. Par exemple, pour ce qui concerne le "savoir", on verra la langue, le système d'occultation de l'histoire coloniale et enfin le cas antillais. Grâce à une bibliographie complètement

française, on aura l'occasion de faire lumière sur la situation française par rapport à la question féministe décoloniale.

L'analyse jusque-là présentée on permettra de répondre à ma question initiale : Quelle est la situation en France dans un point de vue féministe décoloniale ?

Quand on s'approche aux sujets féministes la première pratique qu'il faut faire est la déconstruction : de soi, de l'espace et de la société entière. Déconstruire tout ce en quoi l'on croit exige beaucoup de temps, c'est une pratique pour la vie<sup>1</sup> qui commence avec la reconnaissance de ses privilèges. Comme Françoise Vergès explique dans son livre « féminisme décolonial » (Vergès 2019, p. 41) pour ce qui concerne la déconstruction de la race : « Les femmes blanches n'aiment pas qu'on leur dise qu'elles sont blanches. Être blanche a été construit comme étant si ordinaire [...] [que] il est pratiquement impossible de faire reconnaître à une Blanche qu'elle est Blanche ». Reconnaître ses privilèges n'est pas facile parce que, comme l'auteur continue à expliquer dans son ouvrage : « Admettre être blanche, c'est-à-dire admettre que des privilèges ont été historiquement accordés à cette couleur. »<sup>2</sup> Admettre d'avoir des privilèges signifie aussi admettre d'être, de quelque façon, le bourreau dans certains rapports de domination. Ainsi, une fois qu'on a compris ses privilèges, le processus de déconstruction exige de leur mobiliser : « quale dei miei privilegi posso mobilitare per reagire a questa situazione ? »<sup>3</sup> afin de changer le système de rapport entre dominants et dominés.

C'est à partir de ce processus de déconstruction, en analysant mon rôle dans le rapport de domination « homme-femme » et « blanche-noire », que j'ai développé un grand intérêt pour le concept de intersectionnalité et plus en particulier sur le féminisme décolonial. Quand on écrit sur le féminisme, il est inévitable en tant que femme d'écrire sur soi<sup>4</sup> : pour cette raison, je commence tout d'abord en me situant : je suis une femme, cisgenre, blanche italienne et étudiante. J'ai commencé à aborder les sujets féministes il y a une année, quand j'ai participé au cours « politique du genre » et à partir de là, j'ai commencé mon parcours de déconstruction. Ce parcours m'a portée à lire le livre « Decolonialità e

---

<sup>1</sup> Phrase affirmée par la politologue Françoise Vergès à l'occasion de son entretien « La France s'est construite sur son image d'empire colonial » (Paris 2019)

<sup>2</sup> Vergès, *Féminisme décolonial*, cit., 42.

<sup>3</sup> « Quelle est la façon dans laquelle je peux mobiliser mes privilèges » R. Borghi, *decolonialità e privilegio*, (Milano : Meltemi, 2020), 147

<sup>4</sup> R. Borghi, *decolonialità e privilegio*, cit., 26.

privilegio »<sup>5</sup> grâce auquel j'ai commencé à approfondir le féminisme en tant que mouvement décolonial. Comme le professeur Rachele Borghi explique dans son ouvrage, être féministe aujourd'hui signifie « l'être d'une façon décoloniale. »<sup>6</sup> Une fois compris mon intérêt pour la question féministe décolonial, j'ai décidé de la contextualiser en France, afin d'obtenir une idée claire de la situation là présente.

Voilà donc les raisons qui m'ont motivé à choisir ce sujet, on commence à développer cette analyse à partir du premier chapitre.

---

<sup>5</sup> «Décolonialité et privilèges »

<sup>6</sup> R. Borghi, *decolonialità e privilegio*, cit., 155.



## **I. Contexte Historique**

Ce chapitre envisage d'abord les caractéristiques des colonies, leur formations, buts et conséquences sociales. Pour terminer, il analysera les processus historiques plus importants.

### **1. Caractéristiques des colonies**

Quand on analyse les empires coloniaux, il faut tout d'abord tenir compte du processus qui a porté à leur formation. Les empires coloniaux sont ainsi le résultat d'appropriations territoriales dont les modalités sont divergentes, mais qui se sont formées autour de méthodologies récurrentes : délimiter et nommer le territoire, l'accaparer, le transformer, créer des enclaves<sup>7</sup>.

Délimiter et nommer sont deux activités typiquement géographiques qui prennent un sens particulier dans un contexte colonial. Les frontières visent à marquer les limites de la nouvelle souveraineté sur le territoire colonisé<sup>8</sup> : mais même si quelquefois ils reprennent des tracés existants, elles sont présentées comme des créations modernes et rationnelles et donc plus légitimées. Dans la pratique de l'appropriation des territoires, les modalités varient selon les empires et les colonies. Fréquemment, ces pratiques reposent sur un ensemble de principes juridiques justifiés par les juristes coloniaux, tels que le « droit de conquête ». Ensuite, la transformation des territoires impériaux fut d'abord liée aux besoins militaires, puis aux nécessités économiques : « l'exploitation des ressources des colonies et l'introduction de l'économie de marché ont eu des conséquences immédiates sur la structure territoriale des colonies »<sup>9</sup>. Ces transformations ont eu des grandes conséquences sur les colonies, notamment sur leur écosystème et sur leur équilibre alimentaire. Pour terminer, l'étape de la création des enclaves était liée à un choix de séparation ou d'isolement fait par les colons.

Ce processus a été réalisé grâce à l'utilisation plus ou moins forte de la violence, qui a comporté parfois la création des camps de concentration<sup>10</sup>. L'emploi de la violence est strictement lié aux buts principaux de la colonisation : christianisme, civilisation et

---

<sup>7</sup> Pierre Singaravélou, *Les empires coloniaux* (Paris : Éditions Point, 2013), 170.

<sup>8</sup> Pierre Singaravélou, *Les empires coloniaux*, cit., 171.

<sup>9</sup> Pierre Singaravélou, *Les empires coloniaux*, cit., 180.

<sup>10</sup> Pierre Singaravélou, *Les empires coloniaux*, cit., 59.



commerce. Ce « 3 C » ont contribué profondément à la diffusion de la rhétorique générale du « fardeau de l'homme blanc ».

Pour ce qui concerne la christianisation, elle constituait l'une des justifications majeures des conquêtes coloniales à l'époque moderne. Le sous-développement de ces territoires était parfois imputé au paganisme. Ce motif principal a été profondément lié à celui de la mission civilisatrice. Cette expression renvoie directement à la supériorité supposée d'une métropole par rapport aux sociétés passées sous sa domination<sup>11</sup>. À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, cette mission se fonde sur la sauvagerie supposée des peuples colonisés « qui seraient incapables de se gouverner, prisonniers de leurs coutumes et menacés de dégénérescence »<sup>12</sup>. Ces idéologies, très diffusées dans les métropoles, ont fortement contribué à façonner les politiques et les pratiques des agents de l'État. Cette vision était due notamment à une vision hiérarchisée de l'humanité, etc. à cause de la vision hiérarchisée de l'humanité, selon laquelle l'homme colonisé serait dans une position d'infériorité par rapport aux colonisateurs, et de la mission civilisatrice, que les européens se pensaient investis d'une mission à leur endroit<sup>13</sup>. Enfin, pour ce qui concerne le commerce, les États colonisateurs voulaient instaurer un système commercial et économique occidental, de nature capitaliste, en utilisant la main-d'œuvre coloniale, dans des formes d'esclavage, et en introduisant la forme agricole de la monoculture. Ces deux éléments, comme déjà anticipés, ont eu des grandes conséquences sur l'alimentation et sur l'écosystème des colonies.

Toutes ces pratiques de colonisation ont profondément influencé la société des pays colonisés. Comme Frantz Fanon explique dans ses ouvrages, la société commence à être divisée en colon et colonisé. Pour maintenir cet ordre, il faut tout d'abord réaffirmer toujours l'oppression : « C'est le colon qui a fait et qui continue à faire le colonisé. Le colon tire sa vérité, c'est-à-dire ses biens, du système colonial. »<sup>14</sup>

On analysera plus précisément les conséquences sur les colonisés de l'Empire français dans les prochains chapitres.

---

<sup>11</sup> Pierre Singaravélou, *Les empires coloniaux*, cit., 259.

<sup>12</sup> Pierre Singaravélou, *Les empires coloniaux*, cit., 260.

<sup>13</sup> Pierre Singaravélou, *Les empires coloniaux*, cit., 222.

<sup>14</sup> Franz Fanon, *Les damnés de la terre* (Paris : French Edition, 1961), 4.

## 2. Contexte historique

Dans ce paragraphe, on traitera le contexte historique de l'Empire colonial français. L'empire colonial français possède une histoire très ancienne, mais dans cette explication du contexte historique, on abordera le sujet rapidement à partir de 1914.

En 1914 la France s'est constituée comme le deuxième empire colonial du monde, un empire de plus de 10 millions de km<sup>2</sup> peuplé par près de 50 millions d'habitants.<sup>15</sup>

*L'Empire colonial français*

	Superficie	Années	Population
<b>AFRIQUE</b>			
Algérie	2 899 971	1906	5 231 850
Tunisie	120 000	1906	2 000 000
Maroc	500 000	1921	3 372 000
Afrique occidentale	3 913 250	1906	8 811 849
Congo français	1 733 888	1906	3 652 000
Côte des Somalis	120 000	1906	8 061
Mayotte et Comores	2 168	1906	96 314
Madagascar	585 533	1906	2 701 081
Réunion	2 510	1906	177 677
Ile Saint-Paul	7		
Ile Nouvelle-Amsterdam	66		
Kerguelen	3 414		
<b>ASIE</b>			
Établissements français de l'Inde	513	1906	277 723
Indochine	803 054	1906	16 317 246
<b>PACIFIQUE</b>			
Nouvelle Calédonie	19 823	1906	55 886
Iles Wallis	96	1906	6 000
Iles Horne	159		
Établissements français de l'Océanie	4 140	1906	29 000
Clipperton	6		
<b>AMÉRIQUE</b>			
Saint-Pierre-et-Miquelon	242	1906	6 482
Guadeloupe	1 603	1906	190 273
et dépendances	267		
Martinique	988	1906	182 824
Guyane	88 240	1906	32 908
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>10 799 938</b>		<b>43 149 174</b>

Charles-Robert Ageron et al., (Malakoff : Armand Colin, 2016), 8.

L'expansion coloniale était au centre de nombreux débats à partir des années de la Révolution française. En particulier, au cours du second XVIII<sup>e</sup> siècle grâce aux nouvelles valeurs d'universalisme, de la raison et de "l'égalité, liberté et fraternité", les femmes commençaient à voir quelque chose de semblable entre leur situation et celle des esclaves. A partir de cette comparaison beaucoup de mouvements féministes a commencé à revendiquer le droit au vote également pour les populations indigènes. Un exemple de cette forme de « féminisme colonial » est l'œuvre « Les femmes Arabes » de Hubertine

<sup>15</sup> Charles-Robert Ageron et al., (Malakoff : Armand Colin, 2016), 7.

Auclert (Auclert 1900). Dans son livre, l'écrivaine s'intéresse à la condition des indigènes d'Algérie et prend la défense des femmes arabes. Cependant, dans les XIX-XXème siècles, la question coloniale n'est pas au centre des préoccupations féministes. La majorité des militantes adhèrent au projet colonial<sup>16</sup>. En effet, c'était pendant la première guerre mondiale que l'action psychologique commençait à être vraiment utilisée.<sup>17</sup> Les discours officiels visaient à convaincre les populations indigènes de contribuer à la guerre en fournissant des recrues. La propagande utilisée par le gouvernement français invitait les colonisés à participer à « une œuvre commune civilisatrice contre les barbares turco-allemands »<sup>18</sup>. Pour la première fois, les colonisés sont classifiés verbalement au niveau de "civilisés". Malheureusement, cette classification n'était qu'un prétexte pour convaincre les indigènes à enjoindre leurs enfants à faire la guerre. En s'ajoutant à cette condition, une forte crise économique s'installait dans les relations entre colonie et métropole française. Avec le début de la Première Guerre mondiale, les navires qui régulaient le commerce entre état colonisateur et colonisés sont réquisitionnés par les autorités militaires pour le transport de troupes et de marchandises prioritaires. En plus, la guerre maritime et sous-marine rendait plus difficile le trafic naval. Le manque de commerce a impliqué une forte augmentation des prix et l'isolation de toutes les colonies qui comptaient sur le commerce pour vivre. La transformation de l'économie des pays colonisés était tellement efficace qu'une fois qu'ils n'étaient plus capables de rester en communication avec le pays colonisateur, leur économie a commencé à s'effondrer. Ces deux facteurs ont porté la population indigène à résister et à mettre en action des révoltes. Ces révoltes ont duré pendant toute l'après-guerre quand même dans les métropoles la question commence à être plus visible.

« Elles [les féministes] veulent exporter aux colonies les idées féministes et modifier la place des femmes indigènes en luttant contre la position de subordination de ces dernières dans la société autochtone »<sup>19</sup>

À partir de 1927, le journal « La française » (Misme 1906) commençait à accueillir une colonne intitulée « La femme dans les colonies ». Les mouvements féministes

---

<sup>16</sup> Pavard, Bibia et al., *ne nous libérez pas, on s'en charge* (Paris: La découverte, 2020), 156.

<sup>17</sup> Charles-Robert Ageron et al., *Histoire de la France coloniale* (Malakoff: Armand Colin, 2016), 79.

<sup>18</sup> Charles-Robert Ageron et al., *Histoire de la France coloniale*, cit., 79.

<sup>19</sup> Pavard, Bibia et al., *ne nous libérez pas, on s'en charge*, cit., 193.

commençaient donc à développer l'idée de "mission civilisatrice" d'un point de vue féministe. Beaucoup d'organisations sont créées avec le but d'améliorer les conditions des femmes indigènes dans les colonies. Les féministes blanches partent vers les colonies et utilisent la presse pour diffuser leurs idéaux.

La Deuxième Guerre mondiale apporte avec elle autant de problèmes que la Première. Les peuples indigènes ont commencé encore une fois à se révolter contre l'implication des colonies dans une guerre née de conflits occidentaux. Cette prise de conscience n'a pas concerné seulement les populations indigènes mais aussi les citoyens français : « en ce moment la France est sans doute plus consciente qu'elle ne l'a jamais été de la valeur de ses colonies »<sup>20</sup>. Les citoyens français commencent donc à reconnaître le rôle clé de l'empire afin de maintenir une force militaire autonome. Le changement de l'opinion publique n'a pas arrêté les populations indigènes dans leur désir naissant d'indépendance. Des grosses insurrections touchent tout l'Empire colonial français : l'insurrection de Madagascar, la guerre en Indochine, les crises marocaines et tunisiennes et les agitations en Afrique noire.

À la fin de la Deuxième Guerre mondiale, des mouvements féministes se reconstituent dans un nouvel ordre international, très influencé par la naissance de l'ONU, par la décolonisation et les indépendances. Le suffrage universel est accordé pendant l'année 1944 en France, mais seulement en 1955 en Afrique-occidentale et Afrique équatoriale française (AOF et AEF). Pourtant, même avec l'obtention du droit de vote, les luttes pour l'égalité ne se terminent pas dans les colonies françaises. Dans les territoires coloniaux les protestations sont réprimées par la violence, notamment dans le cas algérien. Le 8 mai 1945 commence l'insurrection après l'arrestation du leader du Parti du peuple algérien. Pour réprimer les protestations un massacre a été perpétré par l'armée française : en découlera des milliers de morts et des milliers d'arrestations. Ces événements bouleversent profondément les mouvements de femmes au point de signer une pétition : 283 femmes musulmanes signent une pétition au sujet de leur émancipation. Celui-ci n'est qu'un exemple de forte violence utilisé par le gouvernement pour réprimer les révoltés. En particulier, pour ce qui concerne le territoire algérien, l'utilisation de la

---

<sup>20</sup> Déclaration du ministre René (1944) cité dans le livre Charles-Robert Ageron et al., *Histoire de la France coloniale*, (Malakoff: Armand Colin, 2016), 355.

violence a culminé avec la Guerre d'Algérie (1954-1962). Sans entrer dans les cas particuliers de la guerre, on abordera brièvement seulement un dernier aspect de la violence exercée : les viols, en particulier l'affaire Djamila Boupacha. Elle a été emprisonnée clandestinement le 10 février 1960 à Alger et là elle a été violée et a subi de nombreux sévices par des membres de l'armée française. Son frère décide de dénoncer le viol et le 2 juin 1960, Simone de Beauvoir rédige un article sur « Le Monde » intitulé « Pour Djamila Boupacha ». L'élément plus particulier de cette affaire est que c'est le seul cas de viol médiatisé de la guerre d'Algérie « parce que Djamila Boupacha a accepté d'en parler et qu'on parle. »<sup>21</sup> Pendant l'année 1961, elle a été condamnée à mort et sera seulement libérée en 1962. Cet exemple souligne comment les conditions des guerres d'indépendance et en général les conditions des colonies ont été cachées aux médias et à l'opinion publique. La violence était à la base de ces rapports de domination.

Pour une analyse de la condition des personnes racisées<sup>22</sup>. Il faut aussi tenir compte de toutes les personnes qui ont émigré des colonies pour venir en France. Déjà à partir du XIX<sup>e</sup>, beaucoup de femmes noires ont émigrées en France avec la promesse d'une vie meilleure. Cependant, les femmes noires se retrouvaient à effectuer les travaux les plus pénibles. Entre les deux guerres, les femmes racisées commençaient à faire entendre leur voix dans des journaux, des revues et des ouvrages. Ces mouvements deviennent de plus en plus forts : en 1968, les militantes “de couleur” créent des groupes de femmes ou féministe dans les départements d'outre-mer ou en France.<sup>23</sup> « En mai 1976 des femmes noires étudiantes, travailleuses et chômeuses femmes au foyer, se sont regroupées pour former un mouvement autonome : la coordination des Femmes noires. »<sup>24</sup>

Pour reprendre la question algérienne, on analysera un exemple ultérieur. Si on prend deux revues féministes des années 70-80, on peut voir une grosse différence entre les deux. Dans la revue algérienne, la question coloniale est un des sujets les plus récurrents, au contraire dans la revue française le sujet colonial n'apparaît presque jamais. Pour cette analyse, on verra la revue « Algériennes en lutte : pour les droits élémentaires des femmes algériennes », en particulier le volume de 1978, et la revue « Questions féministes » de

---

<sup>21</sup> Pavard, Bibia et al., *ne nous libérez pas, on s'en charge*, cit., 248.

<sup>22</sup> Le mot racisé a été introduite dans Le Robert en 2018, qui le définit comme “personne touchée par le racisme, la discrimination”

<sup>23</sup> Pavard, Bibia et al., *ne nous libérez pas, on s'en charge*, cit., 330.

<sup>24</sup> Pavard, Bibia et al., *ne nous libérez pas, on s'en charge*, cit., 331.

1979. La présentation de ces deux revues est le résultat d'une analyse attentive des sujets traités dans plusieurs revues différentes et des périodes différentes.<sup>25</sup>

Si on regarde le premier volume de la revue « Algériennes en lutte » (Image 1,2), le sommaire présente les sujets traités dans le journal. Dans ce premier volume, l'importance des thèmes coloniaux est immédiatement visible : le troisième point est dédié à la situation des immigrées algériennes en France. Ensuite, le quatrième aborde le sujet de la guerre de libération nationale. Au contraire, si on analyse le titre des articles de la deuxième revue, on peut voir comment l'argument colonial est totalement évité (images 3,4). Si on regarde les volumes suivants, on peut remarquer seulement une fois un article sur la population indigène (images 5,6,7,8). Dans ce cas-là, la revue traite le thème des mutilations génitales en Afrique. Encore une fois, on parle des populations indigènes pour ce qui concerne leurs pratiques « sauvages ». Le manque d'une vraie prise en considération de l'intersectionnalité du féminisme a été une des causes principales qui a conduit à la scission de la revue « Questions féministes » dans une nouvelle, appelée « Nouvelle question féministe ».

---

<sup>25</sup> Les femmes s'entent (1975), Questions féministes (1979-80), Algérienne en lutte (1978), El Djazairia (1974-1977), Cahiers de l'Union des femmes françaises (1945-1947). Disponibles dans la Bibliothèque Marhuerite Durand de Paris.



Image 1

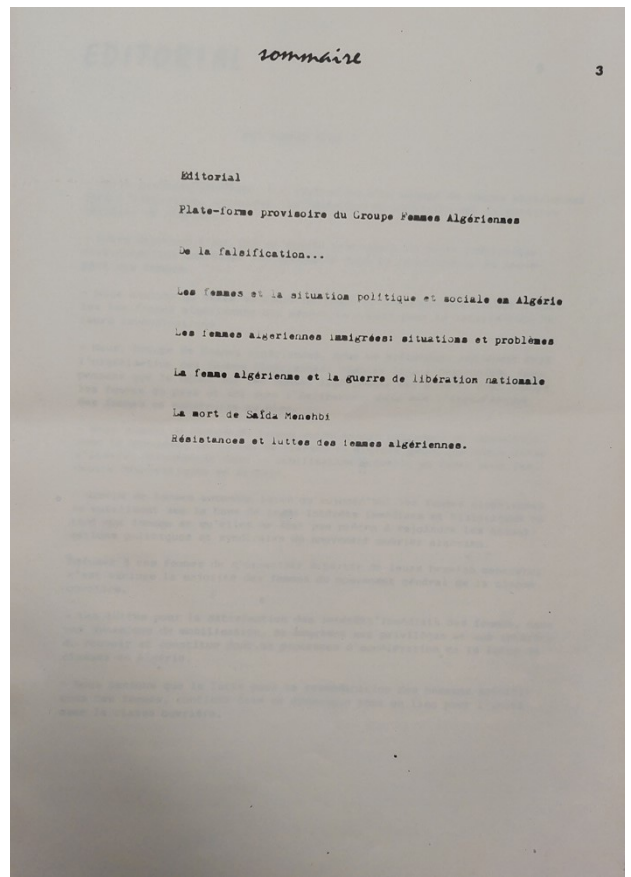


Image 2



Image 3

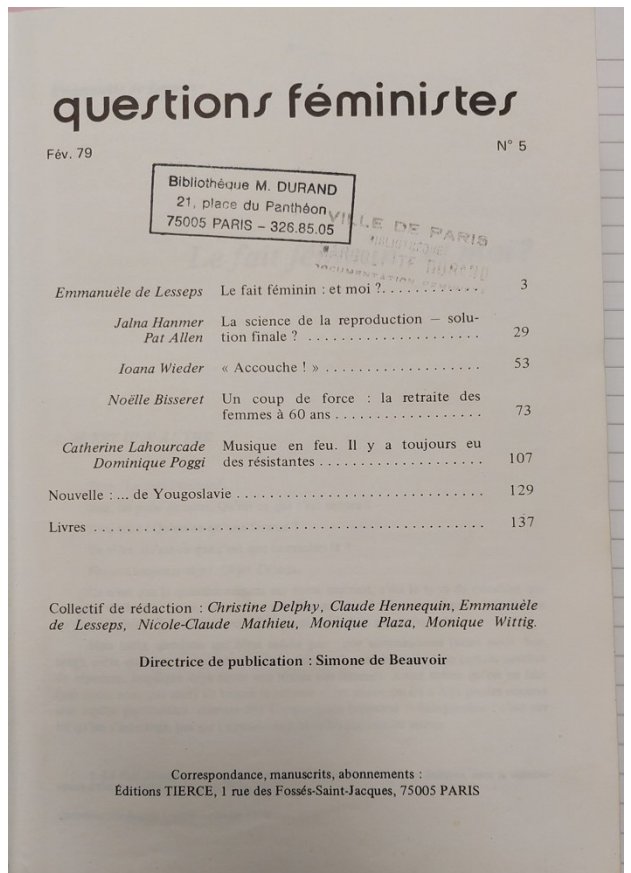


Image 4





Image 5

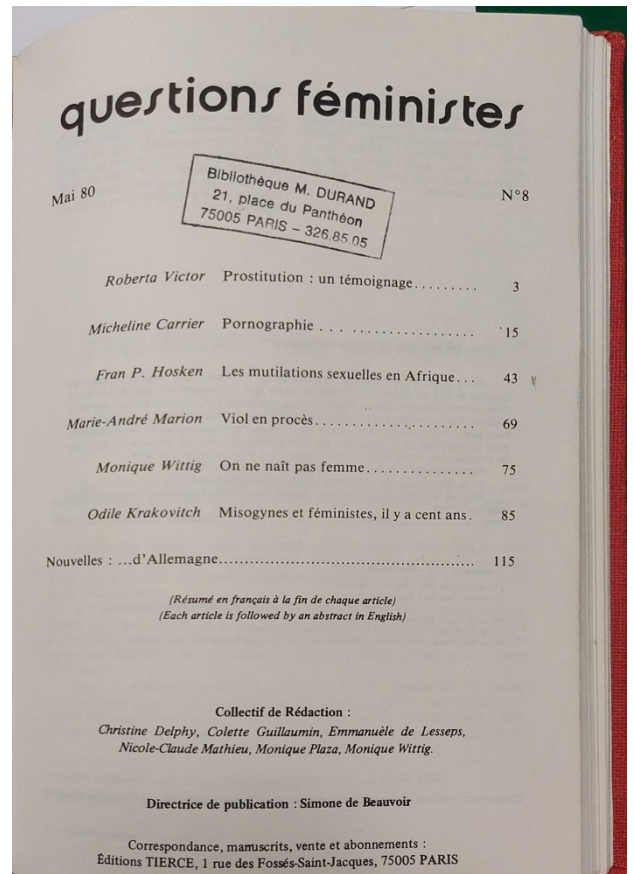


Image 6

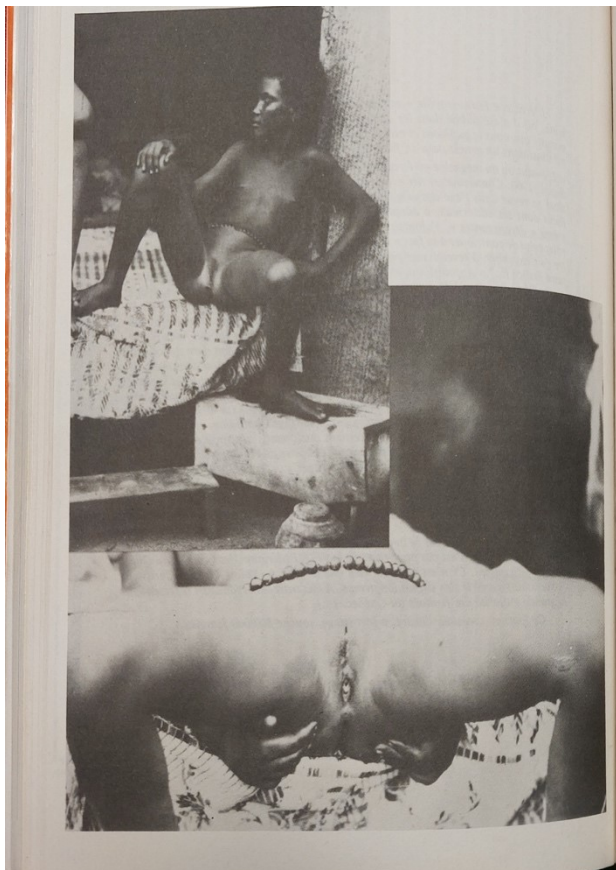


Image 7

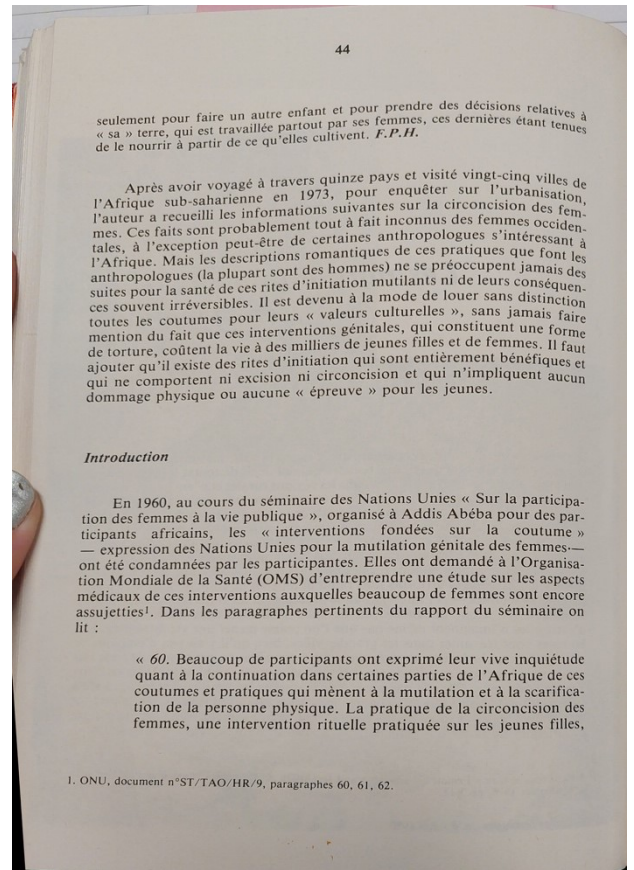


Image 8



a été tout particulièrement mentionnée. Deux participants, l'un médecin, l'autre sage-femme en exercice, ont décrit en détail la nature de cette intervention et ses effets physiques. Souvent elle entraîne une hémorragie grave et une septicémie, ce qui provoque, dans certains cas, la mort de l'opérée. En empêchant une dilatation généralisée lors de l'accouchement, de telles interventions ne dilataient pas seulement les difficultés du travail mais également augmentent les difficultés du travail mais également mettent en danger la vie tant de la mère que de l'enfant. Cette pratique peut provoquer plus tard un prolapsus de l'utérus, surtout lorsque les femmes sont obligées par les circonstances de porter des fardeaux lourds ou d'effectuer de durs travaux.

61. Au cours du débat, on a indiqué les raisons de la continuation de cette coutume. Un participant a exprimé l'avis qu'elle était souvent encouragée par les hommes, convaincus qu'elle empêchait l'adultère. Un autre participant a fait savoir que souvent elle était considérée comme étant de valeur éducative car, en subissant cette intervention, les jeunes filles apprenaient le courage et la résistance. On a exprimé le point de vue que, bien qu'il soit du devoir de toute femme africaine de promouvoir le développement de la culture africaine en faisant siennes des qualités riches et variées, importantes non seulement pour l'Afrique mais pour le monde entier, elles devraient se regrouper pour condamner ces pratiques néfastes, même dangereuses, pour la santé des femmes : pratiques qui, de toute façon, sont un facteur de régression et non pas de progrès.

62. En étudiant les moyens de combattre cette pratique, une participante a exprimé le vœu que, selon ses propres paroles : 'l'OMS puisse démontrer que cette mutilation n'a aucune justification médicale et qu'elle est plutôt nuisible à la santé et devrait être abolie à tout jamais'. Indépendamment de l'action au niveau international, une législation au plan national s'impose; elle constituerait un instrument efficace pour abolir cette coutume et d'autres coutumes nuisibles. »

Bien que cette demande, formulée lors d'un séminaire de l'ONU, ait été transmise directement à l'OMS, rien n'a été fait. Un an plus tard, l'ECOSOC (le Conseil Economique et Social des Nations Unies) à New York a adopté une résolution attirant l'attention de l'OMS sur ce rapport et s'enquérant du rapport médical<sup>2</sup>. A ce jour, l'OMS n'a donné aucune

<sup>2</sup> ECOSOC, Résolution 821 II (XXXII), 19 juillet 1961.

Image 9

suite et la question reste sans solution. Mais la mutilation génitale, d'après des rapports récents, se poursuit sous le sceau du secret qui a protégé ces pratiques pendant plus de deux mille ans ou depuis que l'histoire est enregistrée. D'ailleurs les informations les plus récentes à ma disposition démontrent que ces pratiques sont en train d'être transférées dans le secteur moderne et institutionnalisées; c'est-à-dire que les médecins effectuent ces interventions « pour éviter des dommages plus graves ». En fait, au Soudan, en Egypte et en Somalie par exemple, les médecins sont bien rémunérés pour ce faire. En Somalie, même les hôpitaux publics sont concernés.

#### Définitions de la mutilation génitale<sup>3-4</sup>

Voici un résumé tiré de la littérature médicale, d'entrevues et d'informations contenues dans des lettres et des déclarations faites par du personnel médical et paramédical en Afrique. Ce résumé a pour but de permettre une meilleure compréhension et une vue d'ensemble des nombreuses pratiques que couvre l'euphémisme « circoncision des femmes » ou l'expression « infibulation », qui est encore moins bien comprise.

Tout d'abord expliquons ces termes. Du point de vue technique, l'expression « circoncision des femmes » est tout à fait inexacte, bien qu'elle soit utilisée pour décrire toutes sortes de mutilations génitales des femmes. L'expression semble suggérer que ces interventions sont homologues à celles pratiquées sur les garçons. Comme la description va le démontrer, ceci n'est pas vrai du point de vue médical. Le mot « infibulation » provient du latin *fibula* ou agrafe. (Les Romains se servaient de fibules ou d'agrafes pour tenir ensemble les plis de leur toge ou robe.) Chez les Romains, une fibule était insérée à travers le prépuce des esclaves mâles pour les empêcher d'avoir des relations sexuelles. Les vétérinaires connaissent bien cette expression car les juments sont parfois infibulées pour empêcher la fécondation quand les chevaux sont aux champs. Des cas isolés d'agrafes de différentes sortes ou même de cadenas transparents les grandes lèvres ont été relevés dans l'histoire médicale<sup>5</sup> en Europe et en d'autres parties du monde. Depuis bien des siècles, l'infibulation est attestée

<sup>3</sup> J.A. Verzin, « Sequelae of female circumcision », *Tropical Doctor*, oct. 1975, pp.163-169.

<sup>4</sup> Ahmed Abu-El Futuh Shandall, « Circumcision and infibulation of females », *Sudan Medical Journal*, vol. 5, n°4, 1967, pp.179-212.

<sup>5</sup> Carl Gösta Wildstrand, « Female infibulation », *Studia Ethnographica Upsalensis*, vol. XX, 1964. Etude historique très minutieuse de l'infibulation en Europe et en Afrique; comporte une bibliographie.

Image 10

Toutes ces questions restent toujours présentes mais un des sujets qui est aujourd'hui au centre du débat est le port du voile des femmes de religion musulmane. En particulier, ce sujet a été au centre du débat à trois moments : autour de 1989, autour de 1994 et en 2004-2005. Dans ces trois périodes, le débat a porté sur la position à adopter par rapport à l'utilisation du voile. Une grande partie des féministes françaises considère le voile comme un signe d'aliénation, un symbole de soumission et de discrimination sexiste.<sup>26</sup> On peut distinguer trois types de laïcité entre les mouvements féministes : la « laïcité intransigeante », celle de personnes qui combattent l'islam, « la laïcité de neutralité », personnes qui ont une position médiane et « la laïcité inclusive », celles des personnes qui défendent les droits des femmes à pratiquer leur religion comme elles le préfèrent.<sup>27</sup> Ces points de vues différents à ce sujet ont impliqué des grandes fractures dans les mouvements féministes. Cette thématique permet de voir de quelle manière la mission civilisatrice est encore intrinsèque à la société actuelle : quand on se met dans la position de juger la religion musulmane par rapport au port du voile, on se met automatiquement dans un rapport hiérarchisé.

Pour terminer ce paragraphe et ce chapitre, la brève analyse que l'on a jusqu'ici développée avait pour but celui de fournir les outils pour mieux comprendre ce que on abordera dans le chapitre suivant. L'histoire a démontré comment le rapport instauré entre colonisateurs et indigènes a toujours été des rapports hiérarchisés de dominations.

---

<sup>26</sup> Pavard, Bibia et al., *ne nous libérez pas, on s'en charge*, cit., 404.

<sup>27</sup> Citation de l'ouvrage de Florence Rochefort *Laïcités et perspectives de genre* dans le livre Pavard, Bibia et al., *ne nous libérez pas, on s'en charge*, cit., 404.



## II. Analyse du contexte

L'analyse du contexte historique jusqu'ici développée avait pour but de montrer à l'aide de des faits historiques : les racines de la colonisation, son ancien lien avec le féminisme et féminisme décolonial et la profondeur de la question. Maintenant on va aborder ce thème dans un point de vue différent, qui donnera les outils pour mieux comprendre les chapitres suivants.

Quand on parle de féminisme décolonial, il est fondamental de connaître une série de concepts clé comme “ intersectionnalité” et “décolonialité”. Pour définir au mieux le contexte de notre analyse on traitera ici les significations de ces mots.

On commence notre analyse à partir du mot “ intersectionnalité”. Ce terme émerge dans le 1989 quand Kimberlé Crenshaw, juriste et activiste américaine, se rend compte que les femmes noires d'Amérique ne se retrouvent représentées dans aucune catégorie de lutte : lutte contre le sexisme, contre le racisme, « parce qu'elles sont, dans la lutte contre le racisme, des femmes et dans la lutte contre le sexisme, noire [...] dans le premier cas, donc, la lutte se structure essentiellement autour de la défense des droits des hommes noirs, dans la second cas, autour la défense des femmes blanches»<sup>28</sup> On peut donc, affirmer qu'être femme, noire ou en général racisées, « c'est être à l'intersection de deux oppression .»<sup>29</sup>

« Dans cette hiérarchie socioculturelle, le corps le moins considéré est celui des femmes noires. Il est également le plus exposé à la violence physique et sexuelle, laquelle est à la fois la moins susceptible de faire l'objet de réparations, et la plus sujette à l'indifférence des médias et des acteurs sociaux et politiques. »<sup>30</sup>

Comme expliqué dans l'introduction du livre « Qu'est-ce que l'intersectionnalité ? » : « Les mots ont un sens, mais ils ont aussi une histoire. Parfois, ils cristallisent des attentions politiques et médiatiques, font l'objet de débats intenses. “Intersectionnalité” fait partie de ces mots. » L'utilisation de ce mot a été donc longtemps débattue, cette

---

<sup>28</sup> Myriam B. Emmanuelle D. et al., *Qu'est-ce que l'intersectionnalité ? Dominations plurielles : sexe, classe et race*, cit., 9.

<sup>29</sup> Myriam B. Emmanuelle D. et al., *Qu'est-ce que l'intersectionnalité ? Dominations plurielles : sexe, classe et race*, cit., 35.

<sup>30</sup> Myriam B. Emmanuelle D. et al., *Qu'est-ce que l'intersectionnalité ? Dominations plurielles : sexe, classe et race*, cit., 43-44.

hésitation a provoquée un grand retard dans la scène mondiale. Dans le livre déjà cité comme exemple, les écrivaines continuent expliquant que le mot intersectionnalité était « Inconnu avant le début des années 2000 en France, il entre progressivement dans le vocabulaire, d’abord par le biais des sciences sociales universitaires et du militantisme féministe. Rapidement, il génère une attention qui lui attire aussi la critique, nourrit aussi un certain nombre de polémiques. »<sup>31</sup> Cette définition est donc arrivée en France en retard d’onze ans. Si on considère le contexte français, il résulte de manière bien surprenant que bien que la quantité de personnes racisé soit significative, le concept de l’intersectionnalité s’est diffusé assez en retard. On peut facilement comprendre la liaison entre cette notion et celle du féminisme décolonial, de fait que l’intersectionnalité est à la base du féminisme décolonial. En effet, si on analyse le significat de la deuxième notion on peut voir qu’il repose sur l’idée que la lutte contre le patriarcat doit être aussi une lutte contre le racisme et vice versa c’est-à-dire que la lutte contre le racisme doit également être une lutte contre le patriarcat.

Pour ce qui concerne le féminisme décolonial, Françoise Vergès, dans son livre « féminisme décolonial » donne une définition : « Les féministes décoloniales étudient la manière dont le complexe racisme/sexisme/ethnicisme imprègne toutes les relations de domination, alors même que des régimes qui étaient associées à ce phénomène ont disparu »<sup>32</sup>

On peut donc, affirmer que le but principal du féminisme décolonial est de faire une analyse multidimensionnelle de l’oppression : « [Le féminisme décolonial] refuse de découper race, sexualité et classe en catégories qui s’excluraient mutuellement. »<sup>33</sup>

A partir du concept de l’intersectionnalité, le féminisme décolonial représente l’intersection de la lutte féministe avec celle de la lutte décolonial.

Ces deux définitions sont apparues en France très récemment. On a vu que le mot “intersectionnalité ” est né à partir de l’observation des femmes noires d’Amérique, et qu’il est seulement apparu progressivement dans le vocabulaire français dans les années

---

<sup>31</sup> Myriam B. Emmanuelle D. et al., *Qu’est-ce que l’intersectionnalité ? Dominations plurielles : sexe, classe et race* (Paris : éditions Payot & Rivages, 2021), 7.

<sup>32</sup> F. Vergès, *Féminisme décolonial* (Paris : La fabrique éditions, 2019), 27.

<sup>33</sup> F. Vergès, *Féminisme décolonial* (Paris : La fabrique éditions, 2019), 34.

2000. Il s'est passé la même chose pour le concept de décolonialité, dans le territoire française « [le terme décolonial] a fait plus récemment l'objet de manifestations scientifiques et de travaux académiques, ainsi que d'une réappropriation médiatique qui, en en dévoyant bien souvent le sens, jette sur lui une forme d'anathème, lui conférant une coloration largement polémique. »<sup>34</sup> Les théories et les mouvements décoloniaux restent toujours mal compris ou mal-aimés parce que mal connus, du grand public<sup>35</sup>. Dans le mémoire écrit par l'écrivaine Anne-Laure Bonvalot, émerge le rôle confié aux pensées décoloniales. Selon elle, si on analyse les médias français, il est évident que les termes décolonial et décolonialité sont utilisées avec une connotation hostile. Si on analyse en particulier le "féminisme décolonial" on peut voir que ses origines sont très loin de la France. En effet, il est né dans les années 90' en l'Amérique du Sud. En particulier, en 1998 naît le groupe interdisciplinaire Modernidad/Colonialidad/Descolonialidad (MCD), qui à travers une forme de résistance propose « des nouveaux langages, réflexions, épistémologies, théories, pratiques et usage. »<sup>36</sup> La diffusion d'un féminisme décolonial arrive en France seulement ces dernières années : en effet, l'œuvre symbole de cette apparition « Féminisme décolonial » de Françoise Vergès a été publiée seulement dans le 2019.

En abordant ce sujet, j'utiliserai les termes « féminisme décolonial » et « féminisme » comme de synonyme, à partir de l'idée de la Pr. Rachele Borghi, selon laquelle si on est féministe on ne peut que « l'être d'une façon décoloniale. »<sup>37</sup>

L'analyse du contexte de ces deux notions permet de comprendre différents éléments. Tout d'abord ils montrent comment ces nouvelles théories sont nées dans des environnements différents par rapport aux classiques théories eurocentriques du savoir. En deuxième lieu, il a permis de comprendre comment ce premier point a entraîné un retard important dans le monde académique européen. Pour terminer, ces deux définitions ont aidé à voir la forte connexion présente dans le monde féministe entre des concepts différents, et donc la fondamentale interdépendance entre des notions comme

---

<sup>34</sup> Anne-Laure Bonvalot, "Lumière sur le mouvement décolonial latino-américain" (2020), 1.

<sup>35</sup> *Ibidem*

<sup>36</sup> R. Borghi, *decolonialità e privilegio*, (Milano : Meltemi, 2020), 72.

<sup>37</sup> R. Borghi, *decolonialità e privilegio*, cit., 155.

intersectionnalité et féminisme décolonial, et plus en général entre toutes les luttes de domination.

Grâce à ces trois points développés dans l'analyse qu'on a jusqu'ici présentée, il est maintenant possible de poursuivre avec la prochaine étape de cette étude. Dans le prochain paragraphe on entrera dans le vif du sujet, en présentant la méthode de recherche que l'on va utiliser pour traiter le contexte français.

### III. Point de départ : « Decolonialità e privilegio »

Pour analyser la situation Française, par rapport au féminisme décolonial on utilisera l'œuvre réalisé par le Pr. Rachele Borghi : *Decolonialità e privilegio*, (Borghi 2020). En particulier, dans ce paragraphe on verra tout d'abord le contenu de ce livre est ses points essentiels, ensuite on présentera la classification à laquelle on fera référence pendant l'analyse du contexte français.

Pour commencer avec la présentation du contenu de l'œuvre, on peut noter qu'elle est divisée en neuf chapitres. Dans les trois premières, on peut trouver une collection des idées clés auxquelles l'autrice fait référence, c'est-à-dire l'explication du point de vue de l'autrice comme femme, cisgenre, blanche ecc. Et pour finir l'introduction au sujet. Dans les quatre chapitres suivants on peut trouver dans l'ordre : le corps du discours, le manuel d'instruction qui permet de comprendre pourquoi on ne se peut plus définir postcolonial, et enfin deux "kits de montage". Le premier fournit les éléments qui composent la colonialité, le deuxième explique quels sont les éléments de résistance.

Pour conclure, dans le deux derniers chapitres, l'autrice montre que sont les exercices de colonialité et des « Annexes Pastilles de féminisme et décolonialité »<sup>38</sup>

On n'aborder aucune de ces parties. En effet, le but sera d'illustrer les contenus qui m'ont incité à choisir l'œuvre « décolonialité et privilèges » comme loupe avec laquelle réaliser mon analyse.

Tout d'abord, une des raisons pour lesquelles j'ai choisi cette œuvre est parce qu'elle reprend le concept de "sbaglieranza" proposé par le « wittig fan clubba ». « La sbaglieranza fait référence à une action réalisée comme tentative expérimentale de créer d'autres mondes. »<sup>39</sup> la possibilité d'agir de cette façon est directement liée à la compréhension et à la prise de responsabilité collective des compagnes. J'ai donc choisi de développer ce mémoire en faisant recours à la "sbaglieranza", comme la Pr. Borghi l'a fait dans son œuvre.<sup>40</sup>

---

<sup>38</sup> R. Borghi, *decolonialità e privilegio*, cit.

<sup>39</sup> R. Borghi, *decolonialità e privilegio*, cit., 41.

<sup>40</sup> R. Borghi, *decolonialità e privilegio*, cit., 41.



Dans ce livre, la Pr. Borghi montre que la décolonisation n'a été que le début du processus pour éliminer la colonisation, car pour accomplir cette procédure, il faut l'interaction de plusieurs choses. Pour commencer, il est nécessaire de partir avec l'intériorisation de la colonialité, pour après trouver et utiliser les instruments nécessaires pour en sortir. Ce processus doit être réalisé dans le même ordre que dans le contexte académique : l'université ne doit pas laisser les étudiants dans l'état de frustration qui dérive de la déconstruction du colonialisme, au contraire elle doit également leur fournir un parcours déjà tracé pour continuer leur processus de décolonialisation.

Ce qui émerge dans l'œuvre de la Pr. Borghi c'est que quand on fait référence à la décolonialisation, il faut tenir compte de ses différences avec le postcolonialisme. Comme l'auteur explique dans son livre :

« La pensée décoloniale a en effet su mettre en lumière, de manière irrévérencieuse, les dynamiques de pouvoir qui sous-tendent l'approche postcoloniale, alors que l'attention portée aux représentations a fait perdre de vue la matérialité de la production du savoir, du pouvoir et des vies des personnes. Les théories postcoloniales ont déconstruit le savoir traditionnel, mais de fait n'ont jamais questionné la légitimité des producteurs de la connaissance et des postulats dominants. »<sup>41</sup>

Ces deux termes ont donc une signification très différente. Pour aborder cette analyse, j'ai donc décidé de faire référence en particulier à la décolonialité pour sa nature militante et subversive. Comme la Pr. Borghi dit dans son œuvre : « décolonialiser le système-monde nécessite de détruire la civilisation. »<sup>42</sup>

Les parties qui m'ont le plus motivées à choisir cette œuvre comme loupe pour développer mon analyse, sont surtout celles dédiées aux kits de montage et en particulier celle dédiée aux aspects grâce auxquels la colonialité peut opérer. À partir de ces derniers on développera l'analyse du contexte français comme on le verra dans ce chapitre.

---

<sup>41</sup> R. Borghi, *decolonialità e privilegio*, cit., 65.

<sup>42</sup> R. Borghi, *decolonialità e privilegio*, cit., 79.

Dans le premier “kits de montage” la Pr. Borghi explique quels sont les éléments constitutifs de la colonialité. En particulier elle explique que ces éléments sont les suivants :

Tout d’abord la notion de “Race”, l’histoire de ce terme est très ancienne, et correspond à une période qui s’étend de 1700 jusqu’à nos jours, mais ce qui reste toujours fondamental est la nécessité de reconnaître comme son produit la “Racialisation”.

La notion de “Privilège”, selon les sciences sociales féministes et décoloniales, « a permis de démasquer définitivement les discours sur la neutralité du savoir et sur l’égalité, en favorisant la prise de conscience de leur caractère illusoire. »<sup>43</sup> Les porteurs de privilèges doivent essayer à regarder le monde dans le point de vue de ceux qui ne les possèdent pas. Ces privilèges deviennent encore plus évidents dans une perspective intersectionnelle.

La notion de “Savoir” comme instrument de pouvoir, joue un rôle clé dans les rapports de dominations. De manière générale, la connaissance est considérée comme telle seulement quand elle est produite par un corpus académiques réputé « vrai », c’est-à-dire celui occidental. « Pour sortir du colonialisme [...] l’académie occidental doit renoncer au privilège de produire le discours dominant. Les voix subalternes ne doivent pas être écoutées mais doivent occuper la même place que les voix dominantes. »<sup>44</sup>

Le “Langage”, pour définir cet élément constitutif de la colonialité, la Pr. Borghi utilise les réflexions et les textes de l’écrivaine Monique Wittig. Elle considère le langage comme un acte d’autorité émanant des dominants, « de la manière dont les mots véhiculent des valeurs, des visions du monde et contribuent à perpétuer les rapports de domination. »<sup>45</sup> Borghi continue ensuite, en expliquant comme il n’est pas possible de définir le langage comme neutre, parce qu’il « évolue au sein d’un contexte dans lequel les rapports de pouvoir et d’oppression en relation avec d’autres personnes sont tacites. »<sup>46</sup>

La notion de “Violence”, quand on parle de la violence il faut tout d’abord tenir compte du fait que sa gravité dépende de qui la produit. Par exemple, si on pense à l’état, il est le seul qui peut l’exercer et qui peut décider de ce qui est et de ce que n’est pas violent. Au

---

<sup>43</sup> R. Borghi, *decolonialità e privilegio*, cit., 100.

<sup>44</sup> R. Borghi, *decolonialità e privilegio*, cit., 106.

<sup>45</sup> R. Borghi, *decolonialità e privilegio*, cit., 107.

<sup>46</sup> R. Borghi, *decolonialità e privilegio*, cit., 112.

contraire dans le cas de de l’auto-défense, le système dominant nie cette possibilité : « en délégitimant la résistance à l’oppression et en l’étiquetant comme de la violence non légitime. Celle-ci a au contraire une valeur politique dans la mesure où elle est une défense de soi-même et une revendication de soi comme sujet. »<sup>47</sup>

Pour continuer la notion de “Spécisme”, afin mieux expliquer l’étape ultérieure du processus de déconstruction des rapports de domination, la Pr. Borghi utilise une réflexion développée par feminoska : « Se focaliser sur un seul type d’oppression – souvent celui dont nous faisons l’expérience directe, sans considérer par ailleurs nos privilèges masqués – nous aliène des autres activistes et mène difficilement à des progrès politiques et sociaux durables. »<sup>48</sup>

Enfin la notion de “Genre”, expliciter un positionnement féministe est de souvent considéré comme une prise de position idéologique et donc incompatible avec des travaux académiques : le féminisme est très rarement considéré une méthodologie. Les études sur le genre sont complètement divisées du féminisme dans les institutions, et ceci peut contribuer à discriminer en invisibilisant toutes les autres composantes qui interagissent avec le genre, en particulier la race et la classe.

Dans le deuxième kit de montage la Pr. Borghi propose une série d’instruments de résistance.

On peut avoir notamment le terme de “Conscientisation”. En se référant à ce terme la Pr. Borghi utilise la définition de Paulo Freire, qui dans son œuvre explique, comme la conscientisation est un processus qui permet aux opprimés de comprendre d’être comme tels. Cette compréhension est, selon lui, élément essentiel pour devenir « artisan de sa propre libération »<sup>49</sup>. La conscientisation permet, en plus, d’éviter de reproduire les oppressions contre lesquelles on combat. Pour cette raison, pour les classes dominantes devient fondamental prendre conscience des privilèges qu’ils possèdent, pour ainsi tenter de ne pas reproduire les rapports de domination qu’ils leur ont été assignés et qu’ils ont intériorisés.<sup>50</sup>

---

<sup>47</sup> R. Borghi, *decolonialità e privilegio*, cit., 117.

<sup>48</sup> R. Borghi, *decolonialità e privilegio*, cit., 121.

<sup>49</sup> R. Borghi, *decolonialità e privilegio*, cit., 132.

<sup>50</sup> R. Borghi, *decolonialità e privilegio*, cit., 134.

La notion de “Alliances”, la Pr. Borghi analyse le rôle des alliances en reprenant la définition proposée par Paola Bacchetta de « décolonisation cognitive et affective », amorcée par la possibilité d’avoir un espace d’interaction qui permet aux personnes de déconstruire les effets « de la violence cognitive exercée sur eux, individuellement et collectivement. »<sup>51</sup> Comme la Pr. explique ensuite, cette définition frappe beaucoup, pour deux raisons en particulier. Premièrement, parce que cela démontre comment la colonisation a un fort impact sur les personnes et sur leurs relations. Deuxièmement, parce qu’il souligne comment le regard colonial a des effets aussi sur « la manière de se concevoir soi-même. »<sup>52</sup>

La notion de “Action directe” permet de reporter l’attention sur la lutte au colonialisme comme lutte matérielle, physique et corporelle.<sup>53</sup> L’action directe peut être exercée à travers différentes manière de lutter : on peut participer aux manifestations organisées par des mouvements de révolte sociale ou trouver des autres manières, mais ce qui reste fondamental est de se demander toujours : « lequel de mes privilèges puis-je mobiliser pour réagir à cette situation ? »<sup>54</sup>

“Décolonialité féministe”, comme expliqué dans le paragraphe précédent, ces termes font référence à l’intersectionnalité qu’il y a entre les différentes typologies de rapports domination. Cette typologie de féminisme n’été pas toujours reconnue par le féminisme blanc, en particulier la situation française dans l’histoire a été expliqué dans le premier chapitre de ce mémoire.

Pour ce que concerne la méthode de recherche qu’on utilise dans ce mémoire, les critères utilisés font référence à la première partie du chapitre « Manuel d’instruction ». Dans ce partie, l’écrivaine explique qu’il y a principalement trois aspects qui permettent à la colonialité d’opérer : savoir, pouvoir, être. « On parle alors de colonialité du savoir, de colonialité du pouvoir, de colonialité de l’être. »<sup>55</sup> En particulier, ces trois éléments sont liés profondément les uns aux autres et la littérature de référence associe de manière fréquente chaque catégorie à un auteur. Dans ce mémoire on proposera une typologie

---

<sup>51</sup> R. Borghi, *decolonialità e privilegio*, cit., 135.

<sup>52</sup> R. Borghi, *decolonialità e privilegio*, cit., 135.

<sup>53</sup> R. Borghi, *decolonialità e privilegio*, cit., 138.

<sup>54</sup> R. Borghi, *decolonialità e privilegio*, cit., 147.

<sup>55</sup> R. Borghi, *decolonialità e privilegio*, cit., 82.

différente d'analyse : à partir de chaque catégorie, on utilisera cette catégorie là pour analyser le contexte français. On commencera avec l'illustration du contexte français pour ce qui concerne le savoir, après pour ce qui concerne le pouvoir et finalement pour ce qui concerne l'être.

J'ai décidé d'utiliser cette catégorisation, parce qu'elle représente les trois éléments qui permettent à la colonialité d'opérer, finalement on pourra donc comprendre comme la colonialité, opère dans le contexte particulier français en tenant de manière présents la nature féministe décoloniale de ce mémoire.

#### IV. “Savoir” en France

Comme expliqué dans le paragraphe précédent, on développera l’analyse du contexte français à partir de l’étude de trois éléments à travers lesquels la colonialité opère. Pour commencer on verra la notion de “savoir”. Dans son livre, la Pr. Borghi explique que la colonialité du savoir est associée en particulier à Edgardo Lander et à Ramon Grosfoguel. En reprenant les mots de ce dernier, l’auteurice souligne : « l’université occidentalisée privilégie une connaissance produite par des hommes (et non des femmes) originaires de seulement six pays. Il s’agit donc de l’expérience historico-sociale de 6 % de la population mondiale, qui prétend rendre compte de l’être, de la pensée et des actes de l’humanité entière. » L’auteurice continue en expliquant que le système épistémologique actuel, fondé sur l’eurocentrisme, s’est imposé comme unique modèle de référence pour toute l’épistémologie. Quand on parle du domaine épistémique, on parle de « les modes de construction et de validation des savoirs académiques, les modalités de circulation et de diffusion des textes (ce qui inclut la problématique de la traduction), les bibliographiques reconnues comme telles, les langues qui comptent, les cloisonnements et décloisonnements disciplinaires. »<sup>56</sup> Il y a donc une forte hiérarchisation de savoir, qui s’est concrétisée avec l’utilisation d’une violence épistémologique mise en place pour éliminer le savoir autochtone et indigène. On parle de “violence épistémologique”, pour définir une véritable suppression et subordination des savoirs. La Pr. explique que « La modernité a scientifiquement créé la thèse de l’existence d’un savoir véritable, unique, universel. » qui a été imposée violemment en transformant le monde en un monde « occidentaleurocentrique »<sup>57</sup>. Dans son livre, la Pr. Borghi reprend aussi le mot que Boaventura De Sousa Santos utilise pour appeler cette action : épistémicide. Elle continue ainsi « La modernité coloniale n’a pas seulement commis le génocide des populations mais également la délégitimation des savoirs qu’elle considérait comme subalternes. »<sup>58</sup> Les modèles culturels hégémoniques imposés par la colonialité ont pour but de diminuer les capacités cognitives de personnes dominées. Pour légitimer ce processus le dominant cherche à attribuer ce fait à des caractéristiques naturelles. En particulier, l’écrivaine utilise des passages de Brunella Casalini, pour mieux expliquer ce raisonnement. La Pr.

---

<sup>56</sup>Corinne Méné-Caster, Cécile Bertin Elisabeth, « Approches de la pensée décolonial » Archipel (2018) : 11.

<sup>57</sup> R. Borghi, *decolonialità e privilegio*, cit., 83.

<sup>58</sup> *Ibidem*

Casalini, montre comment à l'intérieur de l'impérialisme culturel, il y a deux différents phénomènes : d'un côté l'imposition de modèles culturels hégémoniques, de l'autre la dévalorisation des capacités cognitives des sujets minoritaires.<sup>59</sup> Ces deux phénomènes sont mis en place par le groupe dominant qui les utilise pour renforcer sa position avantageuse, ils justifient la position de désavantage de groupe minoritaires « sur la base de prétendues caractéristiques naturelles et attributives. »<sup>60</sup>

Après cette analyse résulte de manière évidente comme la colonialité opère dans le savoir. La hiérarchisation de savoir, "l'occidentaleurocentrisme" sont seulement certains des symptômes du phénomène de la colonialité. On verra maintenant quelle est la situation dans le contexte français, par rapport au savoir et au rapport de domination qui y est présent.

Quand on parle du savoir colonial, on parle aussi de toutes les tentatives académiques qui sont misent en place pour proposer des alternatives au savoir occidentaleurocentrique. En particulier, à partir du moment où l'on parle du féminisme décolonial, on verra dans ce chapitre la tentative de ce mouvement de proposer une décolonisation épistémique. Cette typologie de décolonisation « vise à dévoiler les liens intimes unissant relations de pouvoir et fabrique de la connaissance. »<sup>61</sup> Tout d'abord, il faut comprendre que la décolonisation des savoirs doit être distinguée « du retournement du stigmate [...] de la revalorisation d'idées et arguments dévalorisants. »<sup>62</sup> Enfin, la décolonisation épistémique ne se limite pas à déconstruire ou critiquer les « savoirs colonisants » mais elle s'occupe aussi de décentrer les théories nées en Occident, en apportant des variations. En particulier, dans le contexte français, Frantz Fanon s'est occupé de transformer beaucoup de théories nées en Europe : psychanalyse, psychiatrie, philosophie, etc. Pour mettre en place la transformation dans un point décolonial dans une logique de réappropriation et de relocalisation, il a élaboré une série de déplacement géo-épistémiques. Ce processus a été possible grâce à l'élaboration d'une nouvelle méthode de travail, dans le cas de Fanon, cette méthode est appelée "méthode fanonien". Dans le

---

<sup>59</sup> R. Borghi, *decolonialità e privilegio*, cit., 85.

<sup>60</sup> *Ibidem*

<sup>61</sup> Renault, Matthieu, « Frantz Fanon et la décolonisation des savoirs » *Esquisses, Les Afriques dans le monde* (2018) : 2.

<sup>62</sup> Renault, Matthieu, « Frantz Fanon et la décolonisation des savoirs » *Esquisses, Les Afriques dans le monde* (2018) : 3.

mémoire précédemment cité, cette méthode est divisée en quatre étapes. La première méthode est « une méthode d'appropriation et d'approfondissement de la tradition autocritique européenne. » Ensuite, la deuxième méthode est « une méthode d'adoption de la perspective du colonisé. » En troisième lieu, la troisième méthode est « une méthode de (re)situation géopolitique des discours théoriques. » La quatrième méthode, ainsi consiste « à se jouer, désordonner et réordonner les séquences théoriques de moments logiques, phénoménologiques, historiques, etc. » Pour terminer la cinquième méthode est « une méthode du retour ou mieux de la régression théorique. » Cette méthodologie appliquée par Fanon montre comme la décolonialité du savoir est un processus très difficile et qui doit partir au niveau le plus bas de la production du savoir. Si on prend, par exemple, le langage, on voit comment aussi la langue française a besoin d'être décolonisée. Dans l'œuvre « *Mémoire de la plantation : épisode de racisme ordinaire* », (Kilomba 2021) l'autrice Grada Kilomba propose pour l'édition française une introduction qui n'existe pas dans l'œuvre originale en anglais. Dans cette partie l'écrivaine explique comme elle le semblait nécessaire d'expliquer l'utilisation et la signification qu'elle attribuait à certains mots utilisés dans le texte. En particulier, elle écrit « Il me semble indispensable d'éclaircir la signification d'une série de terminologies qui, quand elles sont écrites en français, révèlent un manque profond de réflexion et de théorisation de l'histoire et de l'héritage coloniaux et patriarcaux, tellement présents dans la langue française. »<sup>63</sup> En effet, si on continue à lire son œuvre on peut facilement remarquer qu'elle propose des mots déconstruits et parfois réinventés. La langue est un des véhicules le plus important de la colonialité du savoir, par conséquent il devient fondamental de créer une nouvelle langue et un nouveau vocabulaire, pour, comme explique l'autrice, « nous retrouver dans toute notre humanité. »<sup>64</sup> La colonialité du savoir ne se manifeste pas seulement à travers le langage mais, comme on a déjà vu précédemment, aussi à travers l'invisibilisation du savoir des populations minoritaires et colonisés. Cette invisibilisation concerne tous les domaines du savoir et de son histoire. Dans leurs travaux sur l'intersectionnalité, les sociologues Fatima Lmadani et Nasima Moujoud montrent comme l'effacement de la voix des ex-colonisés francophones a

---

<sup>63</sup> Grada Kilomba, *Mémoire de la plantation : épisodes de racisme ordinaire* (Paris : Anaconda, 2021)

<sup>64</sup> *Ibidem*



impliqué l'occultation de l'histoire coloniale française.<sup>65</sup> Comme spécifié dans le mémoire écrit par Sophie Dulucq et Colette Zytnicki : « il est bien évident que l'histoire écrite à la période coloniale s'est constituée comme un outil de domination »<sup>66</sup>. Dans ce texte, les auteurs continuent en expliquant que seulement dans les années 1980-1990, le lutte de décolonisation a réussi à porter des changements dans la perception de l'histoire Colonial dans le publique français. En particulier, deux facteurs ont aidé particulièrement à ce changement : en premier lieu, une évolution conceptuelle de l'historiographie générale, en deuxième lieu l'émergence d'une histoire écrite dans les pays du Sud. Ainsi aujourd'hui, « L'accent est donc mis de plus en plus sur la complexité des expériences coloniales et sur l'hétérogénéité des forces en présence, la diversité des agents, des motivations, des modalités d'exécution, des conséquences sociales et des mutations induites par le projet impérialiste. »<sup>67</sup>

Pour mieux comprendre la situation française en ce qui concerne le savoir colonial, on verra maintenant un dernier exemple : celui du contexte antillais. Grace à un étude proposé par Corinne Méné-Caster, Cécile Bertin Elisabeth, il est possible de comprendre comme les université antillaises vivent la colonialité du savoir. Leur étude repose sur trois constats principaux. Le premier constat affirme que dans l'espace antillais, qui a produit plusieurs des plus grands penseurs dans des études décoloniales et post-coloniales, comme Fanon et Césaire, les études de lettres et science humaines se sont plus concentrées sur des thématiques spécifiquement caribéennes, plutôt que de chercher à questionner « les postulats des organisations et cloisonnements disciplinaires, les fondements épistémiques (ou épistémologiques) des savoirs enseignés, des structurations et désignations des littératures, dites en émergence. »<sup>68</sup> Le deuxième constat explique que cette approche ne remet pas en cause la dimension épistémique, il a eu plutôt tendance à opposer “européanistes” et “caribéanistes” dans une forme de guerre artificielle qui était

---

<sup>65</sup> Boussahba, Myriam Delanoë, Emmanuelle Bakshi Sandeep *Qu'est-ce que l'intersectionnalité ?* (Paris : Editions Payot & Rivages, 2021), 75.

<sup>66</sup> Dulucq, Sophie, et Colette Zytnicki. « Penser le passé colonial français. Entre perspectives historiographiques et résurgence des mémoires », *Vingtième Siècle : Revue d'histoire* 86, no. 2 (2005) : 59-69.

<sup>67</sup> *Ibidem*.

<sup>68</sup> Corinne Méné-Caster, Cécile Bertin Elisabeth, « Approches de la pensée décolonial » *Archipelis* (2018) : 12.

d'avance vouée à être stérile. La question qu'elles se posent dans ce constat est la suivante : est-ce plus problématique « analyser le contexte européen avec des outils méthodologiques et conceptuels forgés par et pour ce contexte, ou examiner le contexte caribéen à partir des outils des anciens colonisateurs ? »<sup>69</sup> Le troisième et dernier constat explique que les chercheurs antillais de l'université n'ont rien modifié dans l'organisation de la production du savoir, et ceci : « avec une absence de dialogue en parfaite homologie avec les cloisonnements historiques des aires linguistiques caribéennes. »<sup>70</sup> Cet étude montre donc, comme dans certains territoires il est difficile de remettre en question le savoir académique et occidental : « En termes plus clairs, l'appétence pour le fonctionnariat qui caractérise nos régions et qui s'exprime aussi dans le choix du métier d'enseignants-chercheurs est difficilement compatible avec la mise en question des savoirs dans leur dimension de colonialité. » A partir de cette conclusion, les autrices pose une nouvelle question : « comment produire un savoir qui déconstruise les formes de colonialité du pouvoir, du savoir et de l'être qui perdurent après la décolonisation, quand on est soi-même partie prenante de cette colonialité qu'on prétend contester “du dedans” »<sup>71</sup> Quand on se retrouve à l'intérieur du système qui produit du savoir, il est difficile de se comprendre ce qui doit être décolonialisé ou non dans ce même savoir. Dans cet exemple, les deux écrivaines étudient dans une université française aux Antilles, elles utilisent le français pour produire leur texte, est-ce leur savoir-même prend part à cette colonialité ? La colonialité du savoir continue également à avoir de l'influence, même quand ces connaissances sont produites par les minoritaires mêmes.

Pour ce qui concerne le contexte français, il est à noter que « le dialogue entre universitaire et féministes en France et dans le monde anglo-saxon s'est avéré plus vigoureux lorsque les histoires de colonisation, de décolonisation et de migration se sont invitées dans le débat, notamment autour du féminisme dominant et de sa relation avec l'impérialisme. »<sup>72</sup> L'approche intersectionnelle a donc aidé le féminisme à s'adapter aux contextes pluriels en France. Les études de Falquet et Kian démontrent l'importance du

---

<sup>69</sup> Corinne Méné-Caster, Cécile Bertin Elisabeth, « Approches de la pensée décolonial » Archipelis (2018) 13.

<sup>70</sup> *Ibidem*

<sup>71</sup> *Ibidem*

<sup>72</sup> Boussahba, Myriam Delanoë, Emmanuelle Bakshi Sandeep *Qu'est-ce que l'intersectionnalité ?* (Paris : Editions Payot & Rivages, 2021), 76.

rôle des collaborations francophones dans le paysage des féminismes transnationaux. « En France, [...], ces circulations de savoirs, mais aussi des textes fondateurs issus de différents contextes géographiques, ont contribué à élaborer une véritable pensée féministe transnationale, qui s'est construite au fil de décennies de travail collaboratif. »<sup>73</sup> Françoise Vergès, membre du féminisme décolonial français, explique dans son œuvre « Féminisme décolonial » (Vergès 2019) que la décolonialité est aussi une « lutte pour la justice épistémique, autrement dit celle qui réclame l'égalité entre le savoirs conteste l'ordre du savoir imposé par l'Occident »<sup>74</sup> Elle continue en expliquant que « Le féminisme de politique décolonial d'inscrivent dans le long mouvement de réappropriation scientifique et philosophique qui révisé le récit européen du monde. »<sup>75</sup> Les mouvements féministes décoloniaux français, bien qu'il soit apparu tard, constitue un important pas vers la décolonialité des savoirs, en promouvant un savoir plus international.

Pour conclure, cette analyse de la colonialité du savoir a permis de mettre en évidence de facteurs fondamentaux. Tout d'abord, pour ce qui concerne la colonialité du savoir en général, on a vu sa définition, ses principaux représentants, et la structure hiérarchique du savoir mis en place avec l'utilisation de la violence par les dominantes, on a vu en particulier la signification de la violence épistémologique et de l'épistemicide. Ensuite, on a vu la colonialité du savoir dans le contexte français. Dans ce contexte particulier on a analysé la position de Frantz Fanon, important anthropologue et philosophe, qui s'est dédié aux études décoloniales et post-coloniales et on a vu sa méthode de déplacement geo-épistémologique. Pour continuer on a analysé le rôle de la langue et de l'invisibilisation de l'histoire, notamment dans le contexte antillais. Tous ces éléments ont permis de comprendre le retard du système français dans la lutte décoloniale dans le domaine épistémologique. On abordera dans le chapitre suivant un autre domaine dans lequel la colonialité opère : celui du pouvoir.

---

<sup>73</sup>*Ibidem*

<sup>74</sup> F. Vergès, *Féminisme décolonial* (Paris : La fabrique éditions, 2019), 24.

<sup>75</sup> F. Vergès, *Féminisme décolonial* (Paris : La fabrique éditions, 2019), 24.

## V. “Pouvoir” en France

Dans ce chapitre on abordera la deuxième partie de notre analyse du contexte français, celle-ci dédiée à la notion du “ pouvoir”. Comme déjà anticipé, la colonialité opère en particulier grâce à trois éléments. Dans le chapitre précédent on a analysé le contexte français pour ce qui concerne le savoir, et comment cet élément est influencé notamment par la colonialité. Dans ce chapitre on verra tout d’abord ce que la Pr. Borghi a expliqué sur la colonialité du pouvoir, ensuite on contextualisera cette explication dans le contexte français.

La colonialité du pouvoir a été en particulier décrite par Aníbal Quijano qui donne une définition de cette notion dans son livre « “Colonialidad del poder, eurocentrismo y América Latina ». Dans ce livre, il explique que la colonialité du pouvoir est « un régime de pouvoir apparu avec la modernité coloniale, mais qui n’a pas disparu avec la décolonisation. Ce régime de pouvoir s’appuie sur une racialisation du travail dans le système capitaliste et l’expansion de l’État-nation »<sup>76</sup>. Le rôle que Quijano attribue à la position du travail des personnes racisées est fondamental. Selon lui, l’esclavage et la servitude avaient pour but de créer une nouvelle “ catégorie mentale”, appelée race. La fonction était celle de codifier le rapport entre conquérants et conquis « reposant sur l’idée d’une différence biologique, psychologique et mentale, le concept de race a été l’escamotage qui a permis de naturaliser les rapports de domination », <sup>77</sup> explique l’auteur. On peut donc dire que : «La race devient le principe de l’organisation sociale et le capitalisme le moyen de contrôle opératoire. »<sup>78</sup> Ces deux éléments font donc office de fondations de la colonialité du pouvoir. Pour mieux comprendre l’origine de ce phénomène, la Pr. Borghi précise que « La matrice coloniale du pouvoir est européenne, capitaliste, militaire, blanche, chrétienne, patriarcale, hétérosexuelle et a dans l’État-nation son centre névralgique. »<sup>79</sup>

Maintenant on analysera la question du pouvoir colonial pour ce qui concerne le contexte français. En particulier, l’analyse se déroulera de cette manière : tout d’abord on verra des définitions des écrivaines françaises sur la question de la race comme catégorie mentale

---

<sup>76</sup> R. Borghi, *decolonialità e privilegio*, cit., 85.

<sup>77</sup> *Ibidem*

<sup>78</sup> *Ibidem*

<sup>79</sup> R. Borghi, *decolonialità e privilegio*, cit., 86.

par rapport au pouvoir coloniale, ensuite comme cette question a été progressivement institutionnalisée, pour terminer on examinera deux cas de pratique de pouvoir en contexte coloniale français, le cas de la violence policière et le cas des politiques publiques contre l'inégalité.

Quand on parle du pouvoir exercé par les dominants sur les dominés, on parle de souvent aussi de l'appropriation. Dans le livre « sexe, race et pratique du pouvoir » la sociologue Colette Guillaumin explique que « dans le rapport du sexage, les expressions particulières de ce rapport d'appropriation sont : a) l'appropriation du temps ; b) l'appropriation des produits du corps ; c) l'obligation sexuelle ; d) la charge physique des membre invalides du groupe (invalides par l'âge ou malades infirmes). »<sup>80</sup> Dans la première forme d'appropriation, l'écrivaine explique que dans le cas des femmes, le temps est approprié explicitement dans le contrat de mariage, du moment qu'après le mariage toutes les femmes de la famille sont supposées à aider le couple à garder les enfants, à nettoyer la maison etc., tout ce qu'aujourd'hui on appelle “ tâches de soins”, et qui manque toujours de reconnaissance et de rétribution. L'autrice continue en expliquant aussi, que l'appropriation du temps des femmes a lieu tant dans des circonstances familiales que dans des circonstances publiques. Pour contextualiser cette affirmation dans un point de vue coloniale, on attend que les personnes racisées fassent le nettoyage et l'aménagement, surveillent et nourrissent les enfants, balayent ou servent le thé, fassent la vaisselle ou décrochent le téléphone, recousent le bouton ou écoutent les vertiges métaphysiques et professionnels des blanches.<sup>81</sup> Pour ce qui concerne la deuxième typologie d'appropriation, Guillaumin explique que la preuve toujours actuelle de l'appropriation des produits continue à être le mariage. « L'absence pour la majorité des femmes de possibilités réelle de contraception et d'avortement »<sup>82</sup> a comme conséquence l'imposition de la volonté de l'époux sur celle de l'épouse, qui sent la pression de lui donner tout ce qu'il veut. Pour contextualiser cette typologie d'appropriation on peut faire

---

<sup>80</sup> Colette Guillaumin, *Sexe, race et pratique du pouvoir* (Donnemarie-Dontilly : Editions iXe, 2016), 19

<sup>81</sup> En faisant référence au concept de l'intersectionnalité j'ai repris l'affirmation de la sociologue Guillaumin en remplaçant femmes avec personnes racisés et hommes avec blanches. « on attend que les femmes fassent le nettoyage et l'aménagement, surveillent et nourrissent les enfants, balayent ou servent le thé, fassent la vaisselle ou décrochent le téléphone, recousent le bouton ou écoutent les vertiges métaphysiques et professionnels des hommes. » Colette Guillaumin, *Sexe, race et pratique du pouvoir* (Donnemarie-Dontilly : Editions iXe, 2016), 20.

<sup>82</sup> *Ibidem*

référence à un grand phénomène qui a intéressé les colonies françaises. On parle ici, des politiques de contrôle des naissances que les grandes puissances ont lancées dans le “ tiers-monde”. Dans les années 1960 « une opinion idéologique s’impose peu à peu comme une vérité : les femmes non blanches font trop d’enfants et sont la cause du sous-développement et de la misère. »<sup>83</sup> Françoise Vergès, dans son œuvre explique qu’en France comme dans les colonies, « le corps de femmes est instrumentalisé pour les intérêts de l’État. En France, l’État veut que les femmes fassent des enfants, au contraire dans les départements d’outre-mer, il lance des campagnes antinatalistes agressives. »<sup>84</sup> Même si dans tous les deux cas il y a une appropriation du corps par l’État, il faut bien tenir compte de la différence entre les deux cas : « Dans les départements d’outre-mer, la reproduction a été intégrée dans la logique du capitalisme racial. Autrement dit, les politiques de reproduction sont adaptées aux besoins de la ligne de couleur dans l’organisation de la main-d’œuvre : le ventre des femmes a été racialisés. »<sup>85</sup> La politologue continue après en expliquant comment ce processus a été mis en place, c’est-à-dire à partir d’un choix politique qui remonte à 1945, quand le gouvernement a décidé de ne pas développer les entreprises locales ni de les diversifier. A cause de ce choix, il n’y a plus besoin d’une large main-d’œuvre locale. En conséquence, « craignant des soulèvements dans le contexte global de la décolonisation, les experts chargés du plan proposent deux politiques : le contrôle des naissances et l’organisation de l’émigration par l’État. »<sup>86</sup> Pour ce qui concerne l’obligation sexuelle dans un contexte colonial, on fait référence au chapitre « contexte historique » de ce mémoire, où on a vu des exemples historiques de ces faits. En dernière analyse, pour ce qui concerne la charge physique des membres du groupe, l’auteur explique que « l’appropriée est attachée au service matériel du corps dominant et des corps qui appartiennent à \ou dépendent de ce dominant. »<sup>87</sup>

Si dans le livre de la Pr. Borghi, elle utilise comme exemple de pouvoir colonial son expérience personnelle dans l’environnement du travail qu’elle a vécu à la Sorbonne, on verra dans cette analyse deux exemples très différents.

---

<sup>83</sup> Françoise Vergès, *Le Ventre des femmes* (Paris : éditions Albin Michel, 2008), Introduction.

<sup>84</sup> *Ibidem*

<sup>85</sup> *Ibidem*

<sup>86</sup> *Ibidem*

<sup>87</sup> Colette Guillaumin, *Sexe, race et pratique du pouvoir* (Donnemarie-Dontilly : Editions iXe, 2016), 28.

En premier lieu, on verra l'exemple de la violence policière. Le sociologue Mathieu Rigouste, dans son livre « La domination policière » (Rigouste 2021) explique la nature, l'ampleur et la cause de ce phénomène. Dans l'œuvre citée, le rôle du système colonial français est évident. Pour mieux comprendre le lien entre les deux éléments, on commence tout d'abord avec la définition du "pouvoir policier". Ensuite, on analysera la définition du "police endocoloniale", pour continuer on verra les exemples de cette pratique dans l'histoire et dans le présent colonial.

Pour commencer, l'auteur explique que quand on parle de « pouvoir policier » on parle de « forces instituées qui permet à des agents de police de distribuer les régimes de violence que les classes dominantes jugent nécessaires au maintien de l'ordre social, économique et politique. »<sup>88</sup> L'utilisation de cette typologie de violence a ses racines dans le contexte colonial. À partir du Code Noir (1685, Luigi XI) et avec la montée en puissance de la police des Noirs affirme le concept selon lequel « pour préserver "la sécurité publique", il faudrait "contenir les Noirs". »<sup>89</sup> À partir de la deuxième moitié du XVIIIème siècle en France, commencent à être organisés des corps de police dédiés au contrôle des étrangers. L'auteur explique dans son livre qu'à cette époque-là, les forces policières ont commencé à perpétrer un régime de violence aux pauvres et aux marginalisés : comme déjà pratiqué dans les plantations. L'écrivain continue en expliquant l'origine de la police moderne :

« La police des esclaves qui a émergé parallèlement au Gand Renfermement participe ainsi de la fondation de la police moderne pour protéger le marché, la propriété privée du territoire et des moyens de production – y compris du corps des esclaves. Les racines de la domination policière contemporaine puisent dans un mélange de techniques de dressage, de capture, de coercition, d'enfermement, de bannissement et d'élimination pratiquées sur les corps des Noirs, des paysans insurgés, des femmes paysannes et esclaves, homosexuelles et des prostituées. »<sup>90</sup>

Le même processus a déterminé la mise en œuvre des premières prisons coloniales, qui ont ouvert la voie à la prison moderne et à l'incarcération de masse. L'auteur explique donc, que l'émergence de la police moderne « se situe à l'intersection de ces trois phénomènes : l'esclavage colonial, la formation de l'état nation patriarcal et celle de la

---

<sup>88</sup> Pierre Rigouste *La domination policière* (Paris : La fabrique éditions, 2021), 8.

<sup>89</sup> *Ibidem*

<sup>90</sup> Pierre Rigouste *La domination policière* (Paris : La fabrique éditions, 2021), 30.

grande ville bourgeoise durant la première grande phase d'expansion du capitalisme. »<sup>91</sup> L'instauration de cette œuvre policière n'est que le début de ce processus. Dans la même période, l'État a commencé à introduire ultérieurement le système du contrôle notamment en favorisant la dénonciation de Noirs par la population et la continuité des opérations militaires et policières en situation coloniale. Afin d'obtenir un résultat meilleur dans la lutte pour le contrôle des Noirs, l'État déploie ses forces dans deux « champs de bataille » : le premier est situé dans les colonies d'outre-mer, le deuxième est situé dans les grandes villes bourgeoises, comme Paris. Comme l'auteur explique, « l'impérialisme est un processus d'expansion coloniale du capitalisme qui a engendré un système d'exploitation et domination à plusieurs vitesses, dans les colonies mais aussi à l'intérieur de la métropole. »<sup>92</sup>

On a déjà brièvement montré le premier champ, on va maintenant voir le deuxième. La grande ville capitaliste s'est développée grâce à l'utilisation de la main-d'œuvre des masses de travailleurs qu'il lui fallait contrôler et dominer par un système de bannissement social et policier<sup>93</sup>. À partir de 1912, afin de lutter contre la « délinquance étrangère », l'état français commence à introduire des systèmes de contrôle anthropométriques. À travers ces dispositifs d'identification la police commence à opérer des « razzias » et des « rafles », afin de nettoyer l'espace public. Une fois localisées et prises, les personnes étaient transportées dans des « hôpitaux-prisons » ou des « dépôts de mendicité ». En particulier, dans le livre « domination policière », l'auteur cite un numéro de 1937 de la « Police Parisienne » (Syndicat général de la police 1937), revue de la préfecture de police de Paris, la légitimation dans la culture policière de ces pratiques est évidente. En effet déjà à partir de 1930, une police des colonisés en métropole avait commencé à exister : la brigade nord-africaine (BNA) était composée d'une trentaine d'agents [...] ils quadrillent les quartiers musulmans de Paris, y opérèrent des raids et des rafles, alimentait des fichiers de surveillance politique et sociaux. »<sup>94</sup> Cette typologie d'équipe vient appelée « police endocoloniale ». La BNA était la première corps de police endocoloniale. Dès 1953, il y eut la brigade des agressions et violence (BAV) chargée de paralyser les résistances des colonisés. À partir de 1958, la BAV « s'est trouvée

---

<sup>91</sup> *Ibidem*

<sup>92</sup> Pierre Rigouste *La domination policière* (Paris : La fabrique éditions, 2021), 35.

<sup>93</sup> *Ibidem*

<sup>94</sup> Pierre Rigouste *La domination policière* (Paris : La fabrique éditions, 2021), 39.



coordonnée avec [...] une unité de police judiciaire, avec des équipes spéciales de district et, [...] avec les forces de police auxiliaires. »<sup>95</sup> Le but de cette coordination d'équipes était de former une « génération de policiers à contrôler des Arabes et des misérables sur le mode de la pacification coloniale. »<sup>96</sup>

À partir de 1990, ces actions policières commencent à être combinées avec une opération d'harcèlement et de brutalisation mise en œuvre par les médias dominants. Une des conséquences de ces actions était la diffusion d'un sentiment d'hystérie collective. Rigouste, dans son livre, explique que cette hystérie montre que la ségrégation coloniale n'est pas structurée seulement par la race et la classe : « la violence de policiers et des militaires est une violence fondamentalement masculine, conçue et mise en œuvre par une très grande majorité de mâles engagés pour la conservation de l'ordre social. Elle est portée par un système idéologique axé sur la reproduction d'un pouvoir patriarcal. »<sup>97</sup> Cette considération de l'auteur montre, encore une fois, l'importance de l'intersectionnalité dans la question coloniale et donc aussi, du féminisme colonial en particulier dans le contexte français.

Pour terminer avec le pouvoir policier comme moyen par lequel la colonialité opère, on analysera un exemple, qui sera celui de la guerre d'Algérie. Pour continuer avec l'utilisation du contexte coloniale algérien, comme déjà utilisé dans le premier chapitre de ce mémoire, on continuera à faire référence au livre « Domination policière » (Rigouste 2021). Dans cette œuvre, l'auteur appelle la bataille d'Alger « prototype ». En 1957 à Alger, la technique de contre-insurrection est mise en pratique pour la première fois dans une grande ville. Cette nouvelle technologie de pouvoir est constituée par l'utilisation d'un ensemble de mesures policières : propagande, contre-guérilla<sup>98</sup> et de contrôle militaro-policier des zones urbaines. Le but de l'utilisation de cet ensemble de forces d'attaque est de terroriser les insurgés. Les quartiers musulmans commencent à être encadrés, la combinaison des techniques d'étranglement et de pénétration développe une forte tension dans la zone bouclée. Face à « la généralisation de la torture, des meurtres et des disparitions », le Front de libération nationale à Alger commence à

---

<sup>95</sup> Pierre Rigouste *La domination policière* (Paris : La fabrique éditions, 2021), 43.

<sup>96</sup> *Ibidem*

<sup>97</sup> Pierre Rigouste *La domination policière* (Paris : La fabrique éditions, 2021), 73.

<sup>98</sup> Déplacement de population, vrai-faux attentats, torture industrielle, bombardements de villages, système de disparitions. Pierre Rigouste *La domination policière* (Paris : La fabrique éditions, 2021), 78.

s'affaiblir et à se désorganiser. Mais en réponse à la violence de la répression, la majorité des colonisés rejoindront la résistance populaire. À partir de la guerre d'Algérie, cette technique de contre-révolution commence à être exportée et réimportée dans d'autres contextes, afin d'imposer le pouvoir policier et la domination des États coloniaux.

On a vu que le pouvoir est un de domaine dans lequel la colonialité opère. Le pouvoir colonial comme conçu par Quijano est directement lié au monde de travail, et d'exploitation de la main d'œuvre. La réalisation de cette exploitation est directement liée à une typologie particulière de pouvoir, qui est le modèle policier. L'analyse jusqu'ici développée a donc permis de comprendre le rôle du pouvoir policier dans le contexte français, notamment dans le cas des métropoles françaises et de l'Algérie. La force policière est seulement un des systèmes que l'État peut utiliser pour affirmer son pouvoir colonial. Un autre est la politique publique. Maintenant, on analysera ce dernier domaine à partir de la décentralisation et redistribution des compétences publiques exercées en France. Ce thème permettra de comprendre comme le système français intervient par rapport au champ de l'égalité homme-femme. Le livre « Qu'est-ce que l'intersectionnalité ? » propose ce sujet en particulier pour ce qui concerne les principaux domaines d'intervention des communes. En premier lieu, l'égalité professionnelle ne tant que collectivité-employeur. En deuxième lieu, la conciliation des temps de vie professionnelle et privée. En troisième lieu, les politiques éducatives. Ensuite, la prévention de la lutte contre les violences faites aux femmes et l'aménagement de l'espace public. Dans ce mémoire on n'analysera pas tous ces éléments, que cependant on conseille vivement d'approfondir, on se limitera à proposer les conclusions affirmées dans le texte précédemment cité. À la suite de l'exemple de la ville de Nanterre et à ses politiques publiques, le livre présente les conclusions suivantes : « des villes similaires, [...] ont fait le choix de bien séparer les politiques d'égalité femmes-hommes et celles concernant la lutte contre les discriminations en situant ces deux politiques dans deux directions distinctes et avec des responsables séparés. »<sup>99</sup> Pour continuer, le texte explique aussi que « la collectivité locale a pu cibler efficacement les populations à l'intersection de différentes discriminations, et faire progresser une prise de conscience, qui doit encore être concrétisée par la mise en place d'actions publiques d'envergure, au niveau de la

---

<sup>99</sup> Boussahba, Myriam Delanoë, Emmanuelle Bakshi Sandeep *Qu'est-ce que l'intersectionnalité ?* (Paris : Editions Payot & Rivages, 2021), 155.

ville, et au-delà. »<sup>100</sup> Pour ce qui concerne les thématiques mises en évidence par le texte, la situation présente encore des fortes lacunes d'un point de vue féministe décolonial. La mise en évidence des politiques publiques par le pouvoir montre, en revanche, le début d'une prise de conscience par l'État de son rôle dans les dynamiques du pouvoir. Le développement d'une série de mesures publiques qui visent à limiter les inégalités qui se trouvent à l'intersection peuvent être le début d'une bonne réponse à la colonialité du pouvoir.

Cette analyse a permis de comprendre le rôle de la colonialité de pouvoir tout d'abord dans un point de vue général, qui a permis de comprendre l'origine de cette définition et son fonctionnement, puis ensuite dans le point de vue du contexte français. Grâce aux outils donnés dans la partie générale de ce chapitre, on a pu mieux comprendre la situation française. En particulier, l'analyse de cette dernière a mis en évidence deux secteurs du pouvoir dans lesquels la colonialité opère : le pouvoir policier et le politique public qui favorisent l'égalité. Le premier a montré que la force policière s'est développée à partir du contrôle de travail esclavagiste, pour ensuite se transformer en une pratique de préservation de la sécurité publique. On a vu comment ces deux éléments ont eu des grandes conséquences sur les personnes colonisées, qui se sont retrouvées à être poursuivies par des équipes policières spécialisées dans leur contrôle. Le deuxième démontre que les politiques publiques jusqu'ici mises en pratique par les communes françaises ont la potentialité d'être à l'origine d'un parcours de conscientisation en tenant toutefois compte de l'intersectionnalité des luttes dans les rapports de domination.

On verra dans le chapitre suivant le dernier domaine qu'on présentera dans ce mémoire pour ce qui concerne les secteurs dans lesquels la colonialité opère.

---

<sup>100</sup> *Ibidem*

## VI. “Être” en France

Dans ce chapitre on analysera le dernier des trois éléments dans lesquels la colonialité opère : “l’être”. On a jusqu’ici vu comment dans les domaines du savoir et du pouvoir fonctionnent dans le contexte français. Pour terminer le panorama, il faut maintenant analyser une partie fondamentale de la colonialité, celle qui opère dans l’individu.

Comme on a précédemment souligné, chaque domaine de la colonialité peut être lié à un auteur précis, dans le cas de la colonialité de “l’être” l’auteur est Nelson Maldonado-Torres. La Pr. Borghi explique que selon l’auteur : « La colonialité a déterminé les formations identitaires, en construisant le blanc comme “sujet, et l’autre non-blanc comme objet. »<sup>101</sup> comme déjà affirmé par Frantz Fanon en 1952, dans son œuvre « Peau noire, masques blancs ». L’individu racisé se trouve, donc, sur le seuil entre « l’humain et l’inhumain, que se développera son identité de rejeté, de marginalisé, de subordonné, de demi-humain, de personne out of place. »<sup>102</sup> Dans ce processus d’invisibilisation des sujets subalternes, la décolonialité se place comme solution pour la reconnaissance du mécanisme de violation de la condition d’être. Comme la Pr. Borghi précise dans son œuvre, il reste toujours fondamental de tenir compte que la colonialité a des conséquences aussi sur la manière d’exister et d’être au monde. Pour continuer, la Pr. explique que « la pensée décoloniale a fait émerger l’Être colonial comme Être décolonial, pensant, parlant, produisant du savoir. Le corps colonial de la subordination se transforme en corps décolonial de l’énonciation, un sujet politique non-blanc, qui parle de l’intérieur, à partir d’un positionnement non-blanc, depuis des espaces à la marge par rapport au centre du système-monde. »<sup>103</sup>

Avant de commencer l’analyse du contexte français pour ce qui concerne l’être, je voudrais encore une fois situer mes connaissances. En parlant de “ l’être” d’une personnes racisés, mon but n’est pas celui de me mettre à la place des personnes qui vivent toujours des situations des discriminations racistes ou intersectionnelles, mon but est plutôt celui de mobiliser mes privilèges en utilisant les canaux de production de savoir que j’ai à disposition pour faire parler les sources subalternes qui sont trop de souvent occultées.

---

<sup>101</sup> R. Borghi, *decolonialità e privilegio*, cit., 88.

<sup>102</sup> R. Borghi, *decolonialità e privilegio*, cit., 89.

<sup>103</sup> R. Borghi, *decolonialità e privilegio*, cit., 90.

De moment que le but de ce chapitre est d'analyser "l'être" comme système dans lequel la colonialité opère, on verra tout d'abord voir qui *est* la personne racisée, le sujet du discours.

Grada Kilomba, dans son livre « Mémoire de la plantation », explique clairement ce qui à son avis a comporté la naissance d'une séparation entre Blancs et Noires.

« Il s'agit d'un processus de déni, car le maître nie son projet de colonisation et le transpose sur les colonisés. C'est précisément ce moment – où le sujet affirme quelque chose sur "l'Autre" qu'il refuse de reconnaître en lui-même – qui caractérise ce mécanisme de défense de l'ego. [...] "l'Autre" devient alors ce à quoi le sujet blanc ne veut pas être associé. »<sup>104</sup> Les sujets Blancs commencent donc à séparer le monde entre leur et "l'Autre", qui représente tout ce que la société blanche a rejeté, par exemple l'agressivité. Il se pose donc en contraste avec le généreux et parfaitement maîtrisé "maître blanc". Les Noires ne deviennent pas seulement "Autre" mais aussi "Altérité".<sup>105</sup> C'est-à-dire, ils deviennent la personnification de tout ce que les Blancs ont réprimé. Pour l'autrice, c'est cette opposition qui a permis à la blancheur de se construire. Cette conception de l'altérité a été utilisée plusieurs fois par différents spécialistes de l'histoire coloniale. Un exemple dans la littérature française de ce concept d'altérité est présente dans l'œuvre « L'idéologie raciste » de Colette Guillaumin (Guillaumin 2002). Elle utilise cette notion pour expliquer qu'à son avis. « Ce qui marque l'autre, c'est donc son absence. »<sup>106</sup> L'autre se trouve donc « barré par son masque (antisémitisme par exemple) ou son absence (colonisation). Ce qui pousse les Blancs à croire à une sorte d'inexistence de l'autre est l'un des fondements de la conduite raciste.<sup>107</sup>

Cette contraposition entre Blancs et Noires porte directement au premier point de l'analyse du contexte français : la présence de deux définitions d'identité française, l'une extensive, l'autre restrictive.

En expliquant ces deux définitions et en en portant un exemple, on fera référence au texte La fracture coloniale (Blanchard, Bancel, Lemarie 2006). Quand on parle d'identité française extensive, on inclut juridiquement l'ensemble des nationaux « quelles que

---

<sup>104</sup> Grada Kilomba, *Mémoire de la plantation : épisodes de racisme ordinaire* (Paris : Anaconda, 2021), 34.

<sup>105</sup> *Ibidem*

<sup>106</sup> Colette Guillaumin, *L'idéologie raciste* (Paris : Editions Gallimard, 2002), 63.

<sup>107</sup> *Ibidem*

soient leur culture, leur religion et leur couleur de peau. »<sup>108</sup> Cependant, quand on parle de l'identité française restrictive, on « tend à exclure symboliquement ceux qui n'entrent pas dans la catégorie des "Français de souche" - qu'on imagine naturellement blancs et prioritairement chrétiens. »<sup>109</sup> Les personnes qui habitent en France, parfois depuis longtemps ou dès naissance, ne sont pas toujours considérés comme français. L'identité qui nous est attribuée dépend des plusieurs facteurs, parmi lesquels la couleur de la peau. En France, comme explique le texte précité, la distinction entre identité extensive ou restrictive n'est pas la seule qui est mise en pratique entre personnes racisées. En effet, on peut facilement trouver d'autres définitions d'identité française comme "Français issus de l'immigration", "immigré intégré" et "non intégré", "intégrable" et "non intégrable". Pour démontrer dans la pratique cette contradiction, le livre cite un exemple. En 1995, les épisodes des attentats ont comporté, en France, la création de deux figures précises : l'ennemi et l'ami. Khaled Kelkal est le co-auteur présumé de l'attentat à la station Saint-Michel, il est décrit « terroriste islamiques né en Algérie » ou « jeune de banlieue issu de l'immigration ». La figure de Kelkal commence à être utilisée comme exemple tangible que les suspicions à l'égard des différents groupes étaient bien fondées. Il devient le modèle de "l'arabe" qui s'oppose à l'arabe "qui a réussi" ou de "l'arabe qui s'est intégré". Ces deux dernières catégories sont réservées aux célébrités comme Djamel Debbouze, en composant « l'idée que l'Arabe n'est intégré ou intégrable que dans cet univers de la scène et de la performance. »<sup>110</sup> Pour continuer le livre explique bien le rapport entre la figure de l'ami et de l'ennemie : « Les figures de Kelkal ou de Zidane ne sont pas contradictoires, elles sont les deux faces de cette binarité qui caractérise les imaginaires de confrontation. »<sup>111</sup>

L'identité d'appartenance à un pays, dans ce cas l'identité française, inclu un panorama très vaste des différents éléments. À la base de ce panorama, il y a une chose qu'on a vu être présente de manière récurrente quand on parle de domaine où la colonialité opère : l'intersectionnalité. La race, le genre et la classe sont tous facteurs qui influencent l'identité d'une personne, comme elle est perçue par la société et comme elle "est". On

---

<sup>108</sup> Blanchard, Pascal Bancel, Nicolas Lemarie, Sandrine *Fracture colonial* (Paris : La Découverte, 2006), 198.

<sup>109</sup> Blanchard, Pascal Bancel, Nicolas Lemarie, Sandrine *Fracture colonial* (Paris : La Découverte, 2006), 198.

<sup>110</sup> *Ibidem*

<sup>111</sup> *Ibidem*

verra maintenant des exemples concrets de l'être des personnes racisées en contexte français. Les exemples qu'on traitera sont ceux présentés par l'écrivaine Isabelle Boni-Clavier dans son œuvre « Trop noire pour être française » (Boni-Clavier 2017). Dans son œuvre, elle explique avoir réalisé être Noire à six ans. Elle habite à Paris, c'est la fin des années 1970, et à l'occasion de l'arrivée de Noël, une classe de son école est choisie pour interpréter la crèche vivente. Elle s'attendait à avoir le rôle de Marie, mais la maîtresse lui explique « et toi, Isabelle, tu feras Balthazar, le roi mage venu d'Afrique. »<sup>112</sup> Pour la première fois, l'autrice fait l'expérience d'être définie comme Noire, elle commence donc à se poser des questions « Quel est ce terme mystérieux, qui l'emporte sur tout le reste, et me définit aussi ? Pourquoi s'oppose-t-il au fait d'être blanc ? »<sup>113</sup> À partir de ce moment-là, l'écrivaine commence à "être" "l'Autre", elle se sent assignée à une catégorie dont elle doit être la représentante. Comme elle explique ensuite dans son livre, elle a compris qu'elle était Noire « Le jour où l'on m'a assignée à n'être que cela. »<sup>114</sup> Le livre précité se présente comme une collection de souvenirs, qui à cause de l'intersection dans laquelle l'autrice se trouve, ne devient qu'un ensemble des épisodes de racisme ordinaire.

En lisant ce livre ainsi que le livre « Mémoire de la plantation : épisodes de racisme ordinaire », on a remarqué une chose en commun : quand on est un sujet racisé, deux phrases reviennent de manière récurrente : « vous n'êtes pas comme les autres » et « D'où tu viens ? ». La première est l'exemple pratique du narratif de l'ennemi et de l'amie qu'on a cité dans le paragraphe précédent, si on est une personne Noire bourgeoise, intellectuelle ou simplement polie, on n'est pas vraiment un Noire comme les autres. La deuxième est l'exemple de l'application de la définition restrictive d'identité nationale dans la vie quotidienne, c'est-à-dire si on est Noir, on ne peut pas être française, on doit forcément avoir des origines étrangères.

Ces faits ont de fortes conséquences sur la vie quotidienne d'une personne racisée. En particulier, Boni-Clavier explique ce sentiment dans la phrase suivante : « J'aimerais tellement ne plus avoir à penser que je suis noire, et ne me préoccuper moi aussi que d'advenir à ma singularité d'être. »<sup>115</sup>

---

<sup>112</sup> Isabelle Boni-Clavier *Trop noire pour être française* (Paris : Éditions Tallandier, 2017), 19.

<sup>113</sup> *Ibidem*

<sup>114</sup> Isabelle Boni-Clavier *Trop noire pour être française* (Paris : Éditions Tallandier, 2017), 264.

<sup>115</sup> Isabelle Boni-Clavier *Trop noire pour être française* (Paris : Éditions Tallandier, 2017), 269.

Ces épisodes quotidiens de racisme, accompagnés des épisodes de violence ordinaire que les personnes racisées vivent, ont eu et ont toujours des grandes conséquences sur leur santé physique et mentale. Déjà à partir des années 1940, le psychiatre Frantz Fanon avait commencé à étudier les conséquences de l'exposition continue à la violence des personnes colonisées. En particulier, dans son livre « Les damnés de la terre » (Fanon 1961), Fanon dédie le cinquième chapitre aux troubles mentaux issues des conséquences de la guerre de libération nationale de l'Algérie. Selon le psychiatre, « une négation systématisée de l'autre, une décision forcenée de refuser à l'autre tout attribut d'humanité, le colonialisme accule le peuple dominé à se poser constamment la question "Qui suis-je en réalité ? " » La négation de "l'Autre", phénomène qu'on a expliqué dans le paragraphe précédent, a donc des conséquences tangibles sur " l'être" d'une personne colonisée. Une de ces conséquences, est ce qu'est l'auteur dans son analyse définit comme "psychose réactionnelle". Ce diagnostic présenté par Fanon, est le résultat d'une étude développée par lui sur plusieurs cas, notamment cinq qu'il présentera dans son livre.

En France " être " une personne racisée a des conséquences évidentes dans la vie quotidienne, comme on a vu jusqu'ici, il est possible de suivre le parcours de construction de leur être de personnes racisées à partir de leur réalisation d'être Noires, jusqu'à arriver à comprendre leur volonté d'être considérée une personne avant d'être un sujet/objet Noir. Les études en psychiatrie ont montré que les conséquences sont tangibles et graves : la décolonialité se pose donc encore une fois comme l'unique solution. Toutes les questions qui se déroulent tour à tour dans l'individu peuvent être considérées comme les plus complexes, notamment dans le cas de rapport de domination qui se situent à l'intersection. Dans ce chapitre, on a vu le dernier domaine que l'on devait analyser, dans lequel la colonialité opère. Grâce aux analyses développées dans ces chapitres, on pourra présenter les conclusions qui démontreront un panorama clair qui nous permettra de situer la contexte français en ce qui concerne la colonialité.





## Conclusion

On est maintenant arrivé à la partie finale de ce mémoire, on verra ici les conclusions que cette analyse a permis de tirer.

Tout d'abord, avant de commencer l'analyse on s'est posé la question suivante : quelle est la situation en France dans un point de vue féministe décolonial ?

Pour répondre à cette question on est parti avec la présentation du panorama historique de la France coloniale. On a donc compris l'origine des colonies, le concept de mission civilisatrice, ensuite on a vu les faits historiques les plus importantes, à partir de 1914 jusqu'à nos jours. Cette partie historique a permis de comprendre comme le but original de la colonisation, la mission civilisatrice, est encore présent dans notre pensée. En particulier, on a vu l'exemple du débat du port de voile, aujourd'hui encore très forte en France.

Avant de commencer le vif de l'analyse il fallait avoir encore des autres outils, pour cette raison, dans le deuxième chapitre on a abordé les significations des termes utilisés ensuite. Grâce aux définitions fournis par Kimberlé Crenshaw, Rachele Borghi et Françoise Vergès on a pu comprendre la signification de intersectionnalité, de la décolonialité et enfin de féminisme décolonial.

Après ces deux chapitres d'introduction on a commencé l'analyse à partir du point de départ : le livre « Decolonialità e privilegio ». Dans le quatrième chapitre on a donc analysé les points essentiels de l'œuvre de la Pr. Borghi, ensuite on a présenté la méthodologie du travail. En effet, pour présenter le contexte français on a utilisé la catégorisation présentée par la Pr. Borghi dans son livre. Quand l'auteur explique les domaines dans lesquels la colonialité opère, elle propose trois principaux secteurs : "savoir", "pouvoir" et "être". À partir de cette classification on a donc, ensuite développé l'analyse du contexte français.

En particulier, pour comprendre la situation française par rapport les trois aspects précédemment cités, on a développé différents sujets grâce à l'utilisation d'une série de œuvres réalisées par des auteurs français. Le choix des auteurs que j'ai fait s'est développé principalement autour à des personnes marginalisées et racialisées. Le but était

celui de mettre au centre du discours les personnes qui sont vraiment concerné par ce phénomène, leur laissant ma voix, et donc mon privilège, comme véhicule d'information et d'expériences.

L'analyse du "savoir" en France a permis de voir de façon plus approfondi l'utilisation de la langue, l'occultation de l'histoire coloniale et le cas antillaise. Ces trois exemples ont aidé à souligner le retard de la France par rapport à la réalisation d'un savoir décolonial et à l'ampleur de la diffusion d'un "savoir occidanteurocentrique". La capillarité de la question coloniale a été souligné encore une fois dans le chapitre dédié au " pouvoir".

On a vu comme le " pouvoir" opère d'une manière coloniale en particulier dans l'utilisation de la violence policière et la mise en pratique des politiques publiques.

En dernier analyse, on a aussi développé le domaine de " l'être" et comme la colonialité en opère à partir des exemples de vie quotidienne et à des théories de psychiatrie présentées par Frantz Fanon.

Cette analyse a permis de répondre à notre question initiale dans les points suivants : avant tout on a compris comme la question de la colonialité en France est une problématique que à des racines très anciennes. L'histoire de ce phénomène, fréquemment occultée, a contribué à soutenir un "savoir coloniale" et "occidanteurocentrique". À la base de cette occultation il y a la volonté de maintenir le rapport de dominations entre un stricte hiérarchisation qu'est perpétuée à partir des aspects comme la langue et la production de savoirs, pour terminer avec des aspects de la vie quotidienne. Le contrôle de ces éléments s'est effectué tante à travers l'utilisation de mécanisme psychologique qu'à travers l'utilisation de la force policière.

Ce mémoire m'a permis de comprendre et d'approfondir un sujet qui me tient à cœur. La colonialité est un phénomène qui nous implique tous, et pur cette raison la nécessité de l'étudier concerne tous les domaines de la vie. Grâce à ce travail de recherche j'ai pu remarquer la profondeur de ce phénomène et grâce aux outils que j'ai maintenant à dispositions je ne peux que commencer à mobiliser mes privilèges.

Même si les premières études sur la colonialité sont très ancienne le chemin à parcourir est encore très long. Je tiens donc à ouvrir, encore une fois, l'invitation à nous tous de se

poser la question suivante : quelle est la façon dans laquelle je peux mobiliser mes privilèges ?



## Bibliographie

- Atack, Margareta Fell, Allison S. Fell, Holmes Diana e Long Imogen *Making waves: French feminisms and Their legacies 1975-2015*. Liverpool: Liverpool University Press, 2019.
- Bell, Hooks *Insegnare a trasgredire* Milano: Meltemi Press, 2020.
- Bell, Hooks Nadotti, Maria Elogio al margine Napoli: Tamu edizioni, 2020.
- Blanchard, P. Bancel, N. Lemaire, S *La fracture coloniale*. Paris: La Découverte, 2006.
- Boni-Claverie, Isabelle *Trop noire pour être française*. Paris: Editions Tallandier, 2017.
- Bonvalot, Anne-Laure « Lumière sur le mouvement décolonial latino-américain »
- Borghesi, Rachele *Decolonialità e privilegio: pratiche femministe e critica del sistema mondo*. Milano: Meltemi press, 2020.
- Boussahba, Myriam Delanoë, Emmanuelle Bakshi Sandeep *Qu'est-ce que l'intersectionnalité ?* Paris : Editions Payot & Rivages, 2021.
- « Lutttes coloniales et décoloniales dans la France d'hier et d'aujourd'hui », Colloque, *Calenda*, Publié le mercredi 09 septembre 2015
- Césaire, Aimé *Discorso sul colonialismo*. Verona: ombre corte, 2020.
- Charles-Robert Ageron et Al. *Histoire de la France Coloniale. 1914-1990* Malakoff: Armand Colin, 2016.
- Curcio, Anna *Introduzione ai femminismi*. Roma: Deriveapprodi, 2019.
- Dorlin, Elsa *Sexe, race, classe, pour une épistémologie de la domination*. Paris: Presses Universitaires de France, 2009.
- Dulucq Sophie et Zytnicki «PENSER LE PASSÉ COLONIAL FRANÇAIS» *Presses de Sciences Po* 2005/2, no. 86 (2005): 59-69.
- Duménil, Gérard Haber, Stéphane Renault, Emmanuel *Sexe, Race, Classe, pour une épistémologie de la domination*. Paris: Actuel Marx Confrontation, 2021.
- Ega, Françoise *Lettres à une noire*
- Fanon, Frantz *Les damnés de la terre*. France : AV Editions, 1961.
- Farro, Antimo L. *I movimenti sociali diversità, azione collettiva e globalizzazione della società*. Milano : FrancoAngeli, 1998.
- Fieldhouse, David *Politica ed economia del colonialismo 1870-1945*. Roma : Editore Laterza, 1995.

- Gallot, Fanny Noûs, Camille Pochic, Sophie et Djaouida Séhili « L'INTERSECTIONNALITÉ AU TRAVAIL » *Travail, genre et sociétés* 2020/2, no. 44 (2020) : 25-30.
- Garbagnoli, Sara « *Guillaumin Colette – Sexe, race et pratique du pouvoir. L'idée de nature* » *Cahiers du Genre*, No. 63 (2017) : 221-252
- Guillaumin, Colette *L'idéologie raciste* Paris : Éditions Gallimard, 2002.
- Guillaumin, Colette *Sexe, race et pratique du pouvoir*. Donnemarie-Dontilly : Editions iXe, 2016.
- Hercus, Cheryl « *Identity, Emotion, and Feminist Collective Action* » *Gender and Society* 13, No. 1 (Feb. 1999): 34-55.
- Jenson, Janet « *Le féminisme en France depuis mai 68* » *Vingtième Siècle. Revue d'histoire* No. 24 (Oct. - Dec., 1989) : 55-67.
- Kilomba, Grada *Mémoires de la plantation Episode de racisme ordinaire* Paris : Editions Anaconda, 2021.
- Laugier, Sandra e Ogien Albert *Pourquoi Désobéir en démocratie ?* Paris : Editions La Découverte, 2010.
- Mencé-Caster et Cécile, « *Approches de la pensée décoloniale* » *Archipelis*, 5 (2022).
- Muriel Rouyer, *FÉMINISME France : du M.L.F. à la parité*. France : Encyclopædia Universalis [en ligne]
- Paris, Myriam « *Entretien avec Françoise Vergès, Mettre en théorie et en pratique le principe de déplacement* » *Comment S'en sortir ?* No. 1 (2015).
- Pavard, Bibia Rochefort, Florence e Zancarini- Fournel Michelle *Ne nous libérez pas, on s'en charge : Une histoire des féminismes de 1789 à nos jours*. Paris: éditions la découverte, 2020.
- Perilli, Vincenza « *L'analogia imperfetta. Sessismo, razzismo e femminismi tra Italia, Francia e Stati Uniti* » *Zapruder* No. 13 (2007)
- Renault, Matthieu *Frantz Fanon et la décolonisation des savoirs*, 2018.
- Pilati, Katia *Movimenti sociali e azioni di protesta*. Bologna : Il Mulino, 2018.
- Rigouste, Pierre *La domination policière*. Paris : La fabrique éditions, 2021.
- Singaravélou, Pierre *Les empires coloniaux*. Paris : Éditions points, 2013.
- Vergès, Françoise *Un féminisme décolonial*. Paris : La fabrique éditions, 2019.
- Vergès, Françoise *Le ventre des femmes*. Paris : Éditions Albin Michel, 2021.

Wolfgang, Reinhard *Storia del colonialismo*. Torino : Giulio Einaudi Editore, 2002.

Zahar, Renate *Il pensiero di Frantz Fanon e la teoria dei rapporti tra colonialismo e alienazione*. Milano : Giangiaco Feltrinelli Editore, 1970.